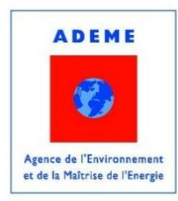




Année
1

PROGRAMME DE PREVENTION DES DECHETS - DIAGNOSTIC



ACCORD CADRE N°1139A0004

CONVENTION N°0939C0149

*Rapport réalisé par Isciane Rouzière
Chargée du programme de prévention
Novembre 2012*

Ce rapport dresse un état des lieux de la production de déchets sur le territoire du SIMER en vue d'en avoir une vision exhaustive et de construire un programme d'actions en accord avec ses spécificités.

Remerciements

Ce rapport est le fruit de six mois de travail, je tiens à ce titre à remercier l'ensemble de l'équipe du SIMER pour sa collaboration dans la collecte et le traitement des données et pour l'intérêt qu'ils portent à cette démarche.

Merci également à l'ADEME, pour son soutien financier et technique, merci d'ailleurs à Cécile Forgeot notre correspondante de l'ADEME Poitou-Charentes.

Le Conseil Général de la Vienne, et plus particulièrement Edith Josse, en charge du plan départemental de prévention, a également permis d'apporter de la valeur ajoutée à notre diagnostic.

Enfin, merci à tous mes homologues pour leur aide précieuse à travers leurs retours d'expériences.

Isciane Rouzière

SOMMAIRE

I.	Le SIMER : territoire & compétences	9
a.	Présentation du Syndicat.....	10
b.	Les Services.....	11
i.	Le service Travaux Public.....	11
ii.	Le service Gestion des Déchets	11
c.	Périmètre du programme de prévention	14
II.	La prévention des déchets : contexte national et local	15
a.	Contexte national pour la prévention des déchets	17
i.	Plan National d'Actions de Prévention des Déchets (2004).....	17
ii.	Plan National de Soutien au Compostage Domestique (2006)	18
iii.	Loi Grenelle 1 (2009) : fixe des objectifs de réduction.....	19
iv.	Loi Grenelle 2 (2010) : cadre des programmes de prévention.....	20
v.	Loi de Finances 2009 : vers une augmentation du coût de l'enfouissement.....	21
b.	Soutiens logistiques et financiers.....	22
c.	Programmes de prévention en Vienne et alentours	23
d.	Les campagnes de sensibilisation nationales et européennes.....	24
III.	Données objectives déchets	25
a.	Les flux de déchets collectés	26
b.	Année de référence : tonnages collectés	27
c.	Evolutions 2008-2011.....	31
d.	Tarifification du service aux usagers	32
e.	Déchets des professionnels.....	32
f.	Données départementales et nationales : mise en perspective	34
g.	Caractérisation des OMR.....	35
h.	Caractérisation benne tout-venant	38

IV.	Données socio-économiques	39
a.	Population & habitat	40
i.	La population : faible densité.....	40
ii.	L’habitat : la part belle aux maisons individuelles	41
b.	Population & activité.....	42
i.	Une sur-représentation des plus de 60 ans	42
ii.	Population selon la catégorie socio-professionnelle	43
c.	La perception et les pratiques des citoyens de la Vienne liées à la prévention des déchets - Enquête départementale avec extraction SIMER	44
V.	Actions de prévention déjà existantes	51
a.	Programme de compostage	52
b.	Détournement des Textiles, Linges & Chaussures	58
c.	Détournement d’objets.....	59
d.	Actions de sensibilisation	60
VI.	Acteurs relais	61
a.	Elus Locaux	62
b.	Institutionnels.....	62
c.	Entreprises.....	62
d.	Associations.....	63
e.	La Presse.....	63
VII.	Gisements d’évitements & objectifs	64
a.	Objectifs de réduction à atteindre	65
b.	Gisements d’évitements potentiels	66
c.	Objectifs de réduction du programme de prévention	67
VIII.	Programme d’actions	68
a.	Les thématiques d’actions ADEME.....	69
b.	Actions en cours	70
c.	Programme d’action.....	75

Lexique

- CA : Communauté d'Agglomération
- CC : Communauté de Communes
- CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CET : Centre d'Enfouissement Technique
- CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- CS : Collecte Sélective
- CSP : Catégorie Socio-professionnelle
- DDM : Déchets Dangereux des Ménages
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- ELA : Emballages Liquides Alimentaires (Briques alimentaires)
- EMR : Emballages Ménagers Recyclables (cartonnettes)
- FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères
- FREE : Fonds Régional d'Excellence Environnementale
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- JRM : Journaux Revues Magazines
- MJC : Maison de la Jeunesse et de la Culture
- OMA : Ordures Ménagères et Assimilés
- OMr : Ordures Ménagères résiduelles
- PEHD : PolyEthylène Haute Densité (bouteilles plastiques opaques)
- PET : PolyTéréphtalate d'Ethylène (bouteilles plastiques transparentes)
- REP : Responsabilité Élargie du Producteur
- SERD : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
- SIMER : Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural
- TGAP : Taxe Générales sur les Activités Polluantes
- TLC : Textiles Linges Chaussures

Définitions

Éco-conception : démarche préventive qui consiste à intégrer l'environnement lors de la phase de conception ou d'amélioration d'un produit. Elle se caractérise par une approche globale : multi-étapes (prise en compte de tout le cycle de vie du produit, depuis l'extraction de matières premières jusqu'à son élimination en fin de vie) et multi-critères (consommations de matières et d'énergie, rejets dans l'eau et dans l'air, production de déchets, bruit...).

Extension des consignes de tri : depuis 2012, Eco-Emballages teste auprès de 4 millions de français des consignes de tri étendues aux plastiques souples (films) ainsi qu'aux pots, barquettes (plastique et polystyrène) – une partie du territoire du SIMER est concernée par cette extension.

Flux évités : déchets non générés du fait d'actions de prévention en amont du cycle de vie et déchets non mis à la collecte du fait d'actions de gestion domestique (changement d'usage : compostage, paillage, réemploi à d'autres fins...). Le détenteur a un autre usage du « déchet » qui de ce fait n'est pas abandonné.

Flux détournés : produits pris en charge par une organisation afin d'en prolonger la durée de vie ou de lui offrir une deuxième vie dans le même usage (filiale produit substituée à la filière déchets, flux détournés en vue de reconditionnement, réparation, ...). Le déchet existe car il y a abandon par son détenteur mais l'opérateur qui le prend en charge lui redonne une nouvelle vie dans son usage.

Réemploi : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

Ressourcerie : une ressourcerie a quatre fonctions, elle collecte et valorise des déchets pour revendre des objets de réemploi à prix modiques et elle sensibilise son public aux gestes éco-citoyens de réduction des déchets.

Réutilisation : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.

Tableaux

Tableau 1 : Détails des budgets du SIMER	10
Tableau 2 : Evolution de la production de déchets sur le territoire national (1975-2000).....	16
Tableau 3 : Objectifs de réduction fixés par le Grenelle 1	19
Tableau 4 : Seuils de collecte des bio-déchets et des huiles alimentaires.....	20
Tableau 5 : Evolution de la TGAP pour les quatre années à venir.....	21
Tableau 6 : Principales actions composant le plan départemental de prévention des déchets de la Vienne (extraits, année 3, 2012) et détails des implications éventuelles du SIMER.....	23
Tableau 7 : Déchets collectés par le SIMER en 2011 (en tonnes)	27
Tableau 8 : Détails des Ordures Ménagères résiduelles collectées en 2011 (en tonnes).....	28
Tableau 9 : Production des Ordures Ménagères résiduelles par mois en 2011 (en tonnes)	28
Tableau 10 : Détails de la collecte sélective en 2011 (en tonnes).....	29
Tableau 11 : Détails des déchets collectés en déchèteries en 2011 (en tonnes).....	30
Tableau 12 : Evolution des déchets collectés par le SIMER depuis 2008 (en Kg/hab./an)	31
Tableau 13 : Tarification de la REOM	32
Tableau 14 : Tarification de la redevance spéciale en euros – part fixe	32
Tableau 15 : Tarification de la redevance spéciale en euros - part proportionnelle	33
Tableau 16 : Détails par activités des volumes de déchets générés par les professionnels	33
Tableau 17 : Comparaisons de la production de déchets du SIMER avec la Vienne et la France (en Kg/hab./an).....	34
Tableau 18 : Résultats caractérisation OMr - Grandes catégories.....	36
Tableau 19 : Résultats de caractérisations de bennes tout-venant réalisées en 2011	38
Tableau 20 : Répartition de la population sur le territoire du SIMER	40
Tableau 21 : Estimation du nombre de jardins sur le territoire du SIMER.....	41
Tableau 22 : Résultats de l'enquête sur le devenir des déchets végétaux et alimentaires (en %)	53
Tableau 23 : Types de déchets compostés par méthode de compostage	53
Tableau 24 : Nombre de composteurs vendus (* au 2 novembre 2012).....	55
Tableau 25 : Résultats de l'enquête départementale - Focus sur le compostage	56
Tableau 26 : Objectifs de réduction à atteindre (en Kg/hab./an)	65
Tableau 27 : Gisements d'évitement identifiés suite à la caractérisation des OMr (juillet 2012) .	66
Tableau 28 : Objectifs de réduction du programme de prévention.....	67
Tableau 29 : Thématiques d'actions (ADEME) et exemples d'actions pouvant être développées	69
Tableau 30 : Calendrier de l'opération Foyers Témoins.....	70
Tableau 31 : Production de déchets des foyers témoins	71
Tableau 32 : Nouveaux gestes choisis par les Foyers Témoins et expériences à valoriser	71
Tableau 33 : Idées recueillies lors du concours d'idées	73
Tableau 34 : Liste des déclinaisons qui seront réalisées pour le programme de prévention	74

Figures

Figure 1 : Carte des compétences du SIMER par collectivités	12
Figure 2 : Schéma prévention vs gestion des déchets	16
Figure 3 : Logo et campagne de communication du Grand Poitiers	23
Figure 4 : Collectivités limitrophes menant un programme de prévention des déchets.....	23
Figure 5 : Campagne de publicité Réduisons-Vite.....	24
Figure 6 : Détritos.....	24
Figure 7 : Visuel du Ministère de l'Agriculture	24
Figure 8 : Flux de déchets collectés en 2011.....	26
Figure 9 : Résultats caractérisation OMr (en%)	35
Figure 10 : Pêle-mêle de la caractérisation des OMr	37
Figure 11 : Comparaison de l'âge de la population du SIMER vs France	42
Figure 12 : Âge de la population par collectivités	42
Figure 13 : Répartition de la population par catégories socio-professionnelles.....	43
Figure 14 : Logo campagne nationale « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ».....	44
Figure 15 : Pictogramme « Réduisons vite »	45
Figure 16 : L'éco-label européen.....	45
Figure 17 : Création personnelle « Eau du robinet »	46
Figure 18 : Stop-Pub du Ministère de l'Ecologie	46
Figure 19 : Conteneur Le Relais pour TLC.....	47
Figure 20 : Logo du Réseau des Ressourceries.....	47
Figure 21 : Composteur en bois	48
Figure 22 : Seau utilisé pour stocker les déchets de cuisine avant compostage	48
Figure 23 : Dossier « Programme Compostage » (par Claire Grandin)	52
Figure 24 : Enquête publiée dans le journal du tri	53
Figure 25 : Extrait du journal du tri 2009 - Double page dédiée au compostage	53
Figure 26 : Page internet dédiée au compostage - site du SIMER	54
Figure 27 : Différentes façons de composter (Foyers Témoins 2012)	57
Figure 28 : Cartographie du territoire du SIMER et des points de dépôt des TLC (associations et bornes Relais).....	58
Figure 29 : Stand compostage (en partenariat avec le CPIE de Lathus).....	60
Figure 30 : Typologie des visiteurs du centre de tri (2011).....	60
Figure 31 : Encart sur la prévention (ci-dessous) dans le guide de visite du centre de tri (à droite).....	60
Figure 32 : Composteur en pied d'immeuble (Montmorillon).....	62
Figure 33 : Article de presse à propos de la caractérisation (Nouvelle République, 22/07/2012)	63
Figure 34 : Signalétique propre à l'opération.....	70
Figure 35 : Répartition des foyers témoins sur le territoire du SIMER	70
Figure 36 : Guide du Foyer Témoin	70
Figure 37 : Peson	70
Figure 38 : Un tiroir avec une multitude de gouters.....	71
Figure 39 : Lors de l'émission Les Experts du 24/10/2012 à France Bleu Poitou	72
Figure 40 : Les meilleures idées ont été récompensées !	73
Figure 41 : Visuel général du programme de prévention	74
Figure 42 : Slogans proposés par la graphiste F. Vaillant.....	75



I. Le SIMER : territoire & compétences



Syndicat Interdépartemental
Mixte pour
l'Équipement Rural

Ce premier chapitre présente le SIMER, son histoire, ses activités et son budget ainsi que le périmètre sur lequel le programme portera.

a. Présentation du Syndicat

Le SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural) a été créé en décembre 1952 entre neuf communes du canton de Montmorillon, dans le but de mettre en commun des moyens techniques et financiers à même de relever les défis qui se posaient aux secteurs ruraux en matière de développement. Puis, initié en 1984 pour la première collecte en régie, le SIMER a développé sa compétence de collecte et de traitement des déchets au fil des années, aboutissant en 2005, à la création de l'Eco-Pôle de Sillars qui accueille un quai de transfert des ordures ménagères, un centre de tri et une plateforme de compostage. Le SIMER regroupe aujourd'hui 209 adhérents, dont 165 communes.

✓ Les statuts du syndicat

En 2010, les statuts du syndicat furent modifiés afin d'instituer au sein du comité syndical 3 collèges qui délibèrent sur chacune des missions et compétences du syndicat :

- Un collège pour la mission « Travaux publics »,
- Un collège pour la compétence « Traitement des ordures ménagères »,
- Un collège pour la compétence « Collecte et traitement des ordures ménagères ».

✓ Les agents du syndicat

Le SIMER, au 31 décembre 2011, employait 138 agents, dont :

- 30 sur l'activité Travaux publics,
- 101 au niveau du service Gestion des déchets,
- 7 pour l'administration générale du syndicat.

✓ Le budget du syndicat

En 2011, le SIMER disposait d'un budget général et de 3 budgets annexes :

Compte Administratif 2011	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Résultat de l'exercice
Budget Général	392 175,35	385 710,87	- 6 464,48
Budget Annexe Gestion des déchets	8 437 006,96	8 758 741,77	321 734,81
Budget Annexe Travaux Publics*	2 987 931,87	2 915 428,70	- 72 503,17
Budget Annexe Voirie*	1 233 595,12	1 290 159,42	56 564,30

*Ces deux budgets ont fusionnés en 2012

Tableau 1 : Détails des budgets du SIMER

Le Syndicat intervient dans deux secteurs d'activité : les travaux publics, et la gestion des déchets ménagers. L'activité du service Travaux Publics et celle du service Gestion des déchets sont retracées dans deux budgets distincts ayant des modes de financement indépendants.

b. Les Services

i. Le service Travaux Public

Le SIMER intervient en qualité de « prestataire de services » en conventionnant avec ses membres sans mise en concurrence préalable, ou en soumissionnant aux consultations lancées par eux, dans ses domaines de compétences, à savoir : l'assainissement, l'adduction d'eau potable, les travaux de viabilisation, les travaux de terrassement, l'aménagement d'espaces collectifs et la voirie.

ii. Le service Gestion des Déchets

Dans le secteur des déchets, le Syndicat s'est vu transférer la responsabilité de l'organisation du service public d'élimination des ordures ménagères (collecte et traitement), sur un territoire regroupant 88 communes, soit près de 67 000 habitants, dans les 6 Communautés de Communes suivantes : Communautés de Communes du Montmorillonnais, du Pays Chauvin, des Vals de Gartempe et Creuse, du Civraisien, du Lussacois et du Pays Charlois, ainsi que la commune de Valdivienne.

Au 1er Janvier 2009, la communauté de communes de la Région de Couhé a transféré sa compétence « Traitement » au syndicat, qui gère donc désormais les déchets de 98 communes (74 093 habitants).

✓ La compétence « Collecte »

La compétence collecte recouvre la collecte sélective en porte-à-porte et points de regroupement, et en apport volontaire (en déchèterie et aux bornes à verre), ainsi que la gestion des déchèteries pour 33 000 ménages et 1200 professionnels et administrations.

✓ La compétence « Traitement »

La compétence Traitement recouvre les opérations de transfert, tri, stockage, valorisation et traitement (enfouissement).



Figure 1 : Carte des compétences du SIMER par collectivités

✓ Services et équipements

○ Les Déchèteries

Elles sont au nombre de 16 sur le territoire du SIMER. 23 gardiens et 6 chauffeurs de camions polybennes sont rattachés à ce service. En 2011, plus de 280 000 visites ont été enregistrées en déchèteries.

Le taux de couverture de ces déchèteries est jugé très bon, une étude d'optimisation de ce service est actuellement en cours, dans le but de réhabiliter et de mettre aux normes les déchèteries.

○ La collecte des déchets

32 agents travaillent au service collecte des déchets au moyen de douze bennes bicompartimentées. Il y a 58 tournées de collecte en tout. Quelques communes bénéficient de deux collectes dans la semaine (La Roche Posay, Chauvigny, Lussac les Châteaux, Montmorillon, Civray).

Le service de collecte a été optimisé fin 2010-début 2011, avec la mise en place de 1350 points de regroupements et 350 collectes en bout de voie.

Près d'un million de kilomètres sont effectués chaque année.



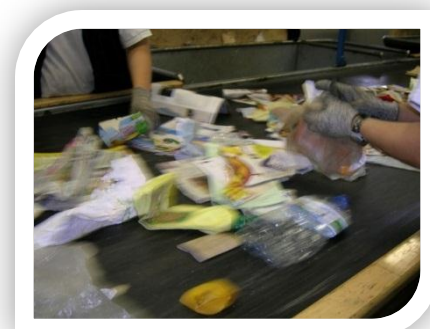
○ La plateforme de compostage



La plateforme de compostage se trouve au centre de tri, à Sillars. 1,5 équivalent-temps plein est nécessaire au bon fonctionnement de la plateforme. Les déchets verts et le bois sont broyés, en vue d'améliorer leur dégradation (accélérée par une aération forcée). Après quatre mois, et une fois criblé, le compost est revendu aux agriculteurs, aux professionnels ou aux usagers (en déchèterie).

○ Le centre de tri

Inauguré en 2005, le centre de tri à Sillars emploie 13 trieurs ainsi que 5 techniciens et bénéficie d'équipements techniques, tels qu'un ouvreur de sac, un crible balistique, un tri optique et une presse à balles et à paquets.



c. Périmètre du programme de prévention

Le programme de prévention porte sur les territoires pour lequel le SIMER possède les compétences collecte et traitement, soit :

- La communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse,
- La communauté de Communes du Montmorillonnais,
- La communauté de Communes du Pays Chauvinois,
- La communauté de Communes du Lussacois,
- La communauté de Communes du Pays Charlois,
- La communauté de Communes du Civraisien,
- La commune de Valdivienne.

La Communauté de Communes de la Région de Couhé, pour laquelle le SIMER n'a que la compétence traitement fait également partie du périmètre du programme de prévention.

Enfin, la commune de Civaux sera rattachée à la Communauté de Communes du Lussacois à partir du 1^{er} janvier 2013. Cette commune compte 975 habitants. A ce jour nous ne savons pas encore si nous aurons à collecter les déchets de cette commune à partir du 1^{er} janvier 2013 ou non.

II. La prévention des déchets : contexte national et local

Loi Grenelle

Plan National

Loi de finances

Ce second chapitre dresse un état des lieux du contexte réglementaire de la prévention des déchets et est l'occasion de rappeler les soutiens logistiques disponibles ainsi que les programmes déjà engagés autour du SIMER

Préambule

La prévention des déchets

Depuis des dizaines d'années, la production de déchets nationale croit de façon exponentielle. Cette triste croissance est liée à l'industrialisation et à nos nouveaux modes de production et de consommation qui reposent sur une utilisation massive de ressources naturelles, un gaspillage alarmant, et des coûts sociétaux et environnementaux importants (collecte, traitement,...).

France (Source ADEME)	1975	1993	1995	1998	2000
Tonnage de déchets courants ménagers et assimilés collectés par les collectivités (en millions de tonnes)	13,74	24,89	26,19	27,14	27,50
Quantité d'ordures ménagères générée par habitant (en Kg/habitant)	217	345	360	370	373

Tableau 2 : Evolution de la production de déchets sur le territoire national (1975-2000)

Face à ce constat, notre gouvernement mène depuis plusieurs années, une politique volontariste de réduction de la production des déchets. La prévention des déchets vise donc à intervenir avant qu'un objet ne devienne un déchet. Le schéma ci-dessous détaille les deux pans de la prévention que sont la réduction à la source et la consommation responsable.

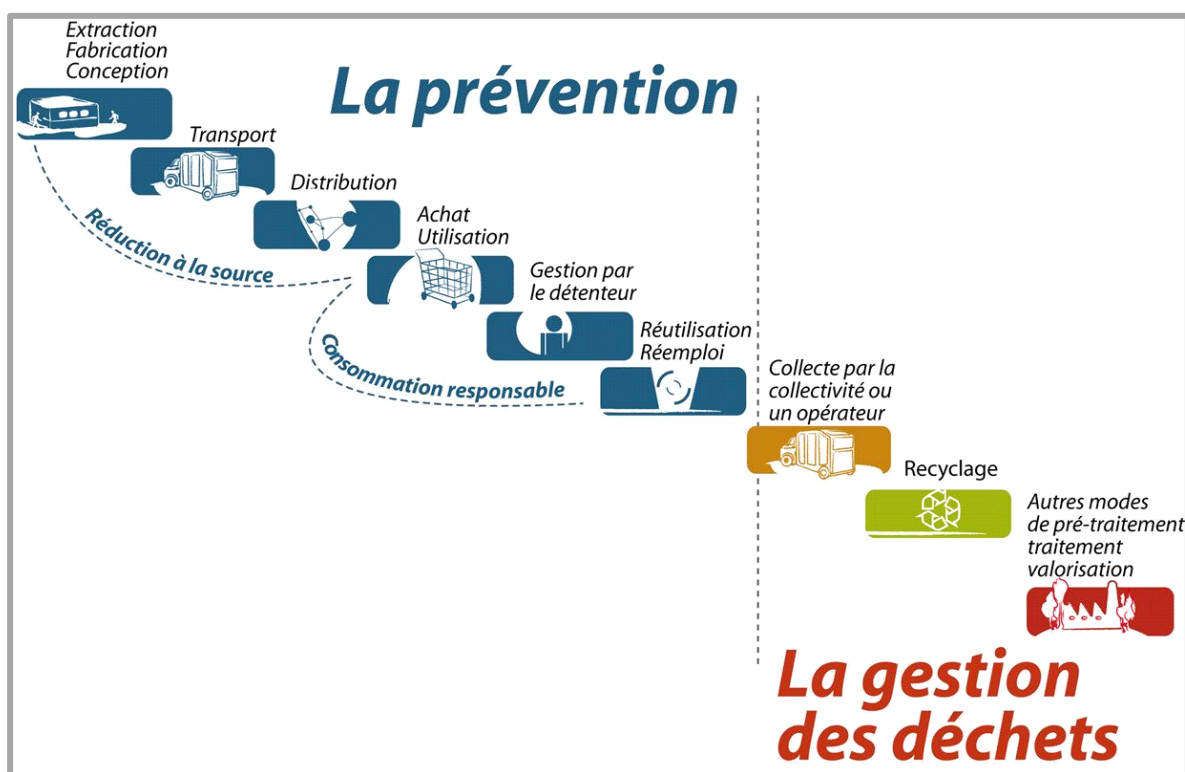


Figure 2 : Schéma prévention vs gestion des déchets

a. Contexte national pour la prévention des déchets

i. Plan National d'Actions de Prévention des Déchets (2004)

Ce plan comporte trois volets :

✓ 1- Mobiliser les acteurs via :

- l'organisation de rencontres nationales périodiques,
- une campagne nationale de sensibilisation,
- deux chantiers emblématiques que sont les sacs de caisses et le stop-pub,
- mobiliser au niveau local et responsabiliser les producteurs au travers de la responsabilité élargie du producteur (REP),

✓ 2- Agir dans la durée autour de quatre axes majeurs, que sont :

- Axe 1 : une consommation responsable et des produits plus respectueux de l'environnement, avec comme objectifs :
 - Un guide de la consommation responsable, axé sur la prévention des déchets,
 - De nouveaux éco-labels pour les produits,
 - Promouvoir l'éco-conception,
 - Définir une norme environnementale sur la durée de vie des produits,
 - Prendre en compte la prévention qualitative.
- Axe 2 : Management environnemental et procédés industriels
 - Promouvoir le management environnemental en intégrant la conception des produits,
 - Favoriser et reconnaître les engagements volontaires,
 - Deux appels à projets en direction des entreprises,
 - Capitaliser le retour d'expérience : déchets moins 10%,
 - Favoriser la prévention par les filières de produits en fin de vie.
- Axe 3 : L'Etat Exemplaire
 - Mieux gérer les déchets des administrations et réduire les quantités produites,
 - Développer la politique d'achats éco-responsables dans les administrations et les collectivités,
- Axe 4 : Les approches territoriales et la gestion domestique des biens et des déchets

- Poursuivre la prise en compte de la prévention dans les plans départementaux,
- Améliorer la réutilisation ou le réemploi des produits,
- Soutien aux initiatives locales et capitalisation d'expériences,
- Responsabiliser les usagers en facturant au juste prix le service public des déchets.

✓ **3- Suivre les actions en :**

- Elaborant un tableau de bord de prévention à vocation pédagogique,
- Développant des outils complémentaires : connaissance qualitative de la production des ordures ménagères et de la production annuelle de déchets d'une famille française,
- Mettant en place un comité de suivi permanent du programme de prévention.

***ii. Plan National de Soutien au Compostage
Domestique (2006)***

Ce plan s'articule autour de 4 axes :

- ✓ Le développement des connaissances,
- ✓ L'information et la formation des acteurs,
- ✓ Le conseil et l'expertise,
- ✓ Le soutien à la réalisation des opérations.

Il constitue donc une politique globale de promotion du compostage mise en œuvre par l'Etat et déployé via l'ADEME. Le plan s'appuie sur l'ADEME pour mettre en place un dispositif d'aides (aide financière et technique : soutien, développement d'outils, échange de bonnes pratiques...).

Le SIMER a développé un programme de compostage avec le soutien de l'ADEME, de la région (dans le cadre du Fonds Régional d'Excellence Environnementale (FREE)) et du département¹. En effet la direction régionale de l'ADEME Poitou-Charentes a décliné le Plan National de Soutien au Compostage sous forme de contrats d'objectifs de 3 ans et est en charge de l'animation du réseau régional.

¹ Cf. Programme de Compostage, page 52

iii. Loi Grenelle 1 (2009) : fixe des objectifs de réduction



Les engagements du Grenelle Environnement sur les déchets sont traduits dans le plan d'actions sur les déchets publié par le Ministère du Développement Durable en septembre 2009.

L'objectif de la politique nationale traduite dans ce plan est de poursuivre et d'amplifier le découplage entre croissance et production de déchets.

Cet objectif exige des politiques volontaristes, cohérentes et hiérarchisées : priorité à la réduction à la source, développement de la réutilisation et du recyclage, extension de la responsabilité des producteurs, réduction de l'incinération et du stockage.

Le tableau ci-dessous détaille les objectifs fixés par le Grenelle 1 :

Type de déchets	Objectif à atteindre
Ordures ménagères et assimilées	Réduction de 7%/habitant sur 5 ans
Déchets ménagers et assimilés	2012 : taux de recyclage à 35% 2015 : taux de recyclage à 45%
Déchets des entreprises	2012 : taux de recyclage 75%
Emballages ménagers	2012 : de recyclage 75%
Déchets enfouis ou incinérés	2012 : Réduction de 15%

Tableau 3 : Objectifs de réduction fixés par le Grenelle 1

Par ailleurs, le Grenelle 1 prévoit :

- ✓ Une fiscalité sur les installations de stockage et d'incinération visant à inciter à la prévention et au recyclage,
- ✓ Un cadre législatif permettant l'instauration par les collectivités territoriales compétentes d'une tarification incitative pour le financement de l'élimination des déchets des ménages et assimilés,
- ✓ Des mesures limitant l'emballage au respect d'exigences de sécurité des produits, d'hygiène et de logistique.

iv. Loi Grenelle 2 (2010) : cadre des programmes de prévention

La loi du 13 juillet 2010, dite « Loi Grenelle 2 » cadre, entre autres, la mise en place des programmes de prévention ainsi que la collecte des bio-déchets :

- ✓ Programme de prévention :
 - Les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir, au plus tard au 1er janvier 2012, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre,
 - Ce programme doit faire l'objet d'un bilan annuel afin d'évaluer son impact sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés collectés et traités,
 - Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés est mis à disposition du public ainsi que les bilans annuels d'évaluation.

- ✓ Collecte des bio-déchets :
 - Une obligation de tri pour les gros producteurs de **déchets fermentescibles** est par ailleurs en place : « A compter du 1er janvier 2012, les personnes qui produisent ou détiennent des quantités importantes de déchets composés majoritairement de biodéchets (huiles alimentaires ou biodéchets pour plus de 50%) sont tenues de mettre en place un tri à la source et une valorisation biologique ou, lorsqu'elle n'est pas effectuée par un tiers, une collecte sélective de ces déchets ».
 - Les seuils sont les suivants² :

Obligation	Seuils bio-déchets	Seuils huiles alimentaires
A partir du 1 er janv. 2012	> 120 tonnes/an	1 500l/an
A partir du 1 er janv. 2013	> 80 tonnes/an	600 l/an
A partir du 1 er janv. 2014	> 40 tonnes/an	300 l/an
A partir du 1 er janv. 2015	> 20 tonnes/an	150 l/an
A partir du 1 er janv. 2016	> 10 tonnes/an	60 l/an

Tableau 4 : Seuils de collecte des bio-déchets et des huiles alimentaires

² L'annexe 1, page 7777, présente ces chiffres pour des établissements primaires ou secondaires (selon le nombre de repas servis)

v. Loi de Finances 2009 : vers une augmentation du coût de l'enfouissement

Après l'adoption du projet de loi de finances 2009, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) va augmenter, le tableau ci-dessous détail les augmentations prévues :

Type de Centre d'Enfouissement Technique (CET)	2012	2013	2014	2015
CET avec valorisation du biogaz (Le Vigean) - €/tonne	15	15	20	20
CET sans valorisation du biogaz (Sommières) - €/tonne	20	22	24	32

Tableau 5 : Evolution de la TGAP pour les quatre années à venir

b. Soutiens logistiques et financiers

✓ L'ADEME



L'ADEME a adopté, en octobre 2009, un nouveau dispositif de soutiens financiers qui privilégie les aides à la mise en place d'actions de prévention ambitieuses, au développement de la redevance incitative, aux opérations de recyclage et de valorisation organique, à l'optimisation des déchèteries et des centres de tri, mais aussi à la recherche en matière d'impacts environnementaux et sanitaires des déchets ou d'éco-conception.

Des partenariats pour accompagner les collectivités dans leurs programmes locaux de prévention ont été lancés, avec un soutien financier plafonné à la moitié des collectivités du territoire. Ces partenariats accompagnés de subventions ont pris fin le 31 décembre 2011. Depuis cette date, les collectivités sont obligées de conduire un programme de prévention, avec l'appui technique de l'ADEME mais sans son concours financier.

A notre échelle, l'accord cadre de partenariat qui lie l'ADEME et le SIMER permet au SIMER de bénéficier d'un soutien logistique et financier, ce dernier est d'environ 90 000€ de subventions par an.

✓ Le Conseil Général de la Vienne



Le Conseil Général (CG) de la Vienne a établi un plan départemental de prévention des déchets. Ce plan départemental comporte diverses actions, pour lesquelles le SIMER a été ou sera impliqué à des degrés divers. Le tableau ci-dessous récapitule les actions menées par le Conseil Général de la Vienne au cours de l'année 3 de son plan.

Thématique	Actions menées	Implication SIMER
Animation, coordination & soutien	Animation de groupes de travail/échanges thématiques	Capitaliser sur les retours d'expériences
	Animation du groupe des porteurs de programmes	
	Diffusion des résultats	
	Gestion du soutien financier	-
Exemplarité du CG	Réduction des déchets des collèges	Soutien sur les collèges de notre territoire
	Réduction et valorisation des déchets des services du Département	Capitaliser sur le retour d'expérience
	Intégration des critères	

	environnementaux dans la commande publique	
	Réduction et valorisation des déchets dans la gestion des routes départementales	-
Effet levier sur les territoires, réduction des déchets des ménages	Accélérer le programme de diffusion du compostage domestique et de quartier	Relais et soutien des actions sur notre territoire
	Diffuser l'autocollant stop-pub en veillant au respect de la diffusion du courrier institutionnel	

Tableau 6 : Principales actions composant le plan départemental de prévention des déchets de la Vienne (extraits, année 3, 2012) et détails des implications éventuelles du SIMER

c. Programmes de prévention en Vienne et alentours

Le territoire de la Vienne compte trois autres programmes de prévention : la Communauté d'Agglomération (CA) du Grand Poitiers (qui en est dans sa 3^{ème} année de programme), la CA du Châtelleraudais (qui en est dans sa 1^{ère} année du programme) et la CC du Vouglaisien (en deuxième année de programme).



Figure 3 : Logo et campagne de communication du Grand Poitiers

Par ailleurs, le territoire du SIMER est limitrophe des départements des Deux-Sèvres, de la Charente, la Haute-Vienne, l'Indre ainsi que l'Indre et Loire, il convient donc d'identifier les programmes locaux proches de notre territoire avec lesquels notre projet pourrait interagir :

Région Poitou-Charentes : SMITED, CALITOM

Région Limousin : SYDED

Région Centre : SYMCTOM

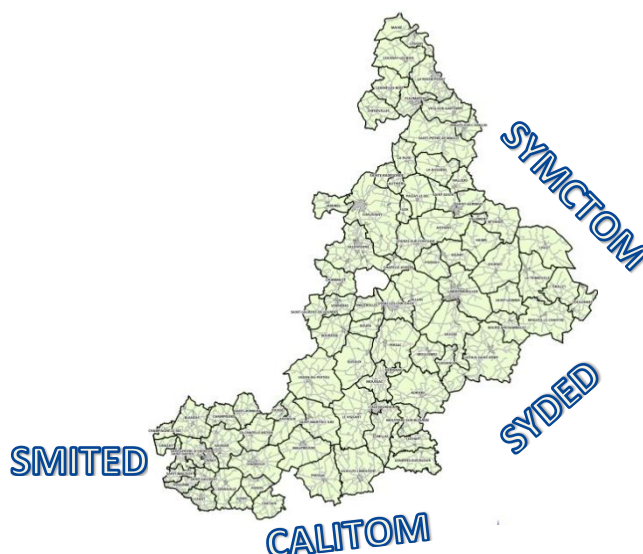


Figure 4 : Collectivités limitrophes menant un programme de prévention des déchets

d. Les campagnes de sensibilisation nationales et européennes

✓ Réduisons-vite nos déchets, ça déborde³

Le Ministère de l'Écologie a lancé une campagne nationale de communication en faveur de la prévention des déchets. Cette nouvelle campagne s'inscrit dans la continuité de la précédente initiée à l'automne 2005 pour une durée de trois ans et qui avait recueilli de très bons résultats en terme de sensibilisation à la prévention des déchets.



Figure 5 : Campagne de publicité Réduisons-Vite



Figure 6 : Détritos

Il s'agit pour cette nouvelle campagne d'aller plus loin et d'accompagner le passage à l'acte en promouvant les produits et services, les gestes et pratiques permettant à chacun de faire décroître son « détritros », ce monstre de déchets qui nous suit comme notre ombre et représente les 390 kilos d'ordures ménagères et assimilées produits chaque année par chacun d'entre nous.

Si la campagne télévisée met l'accent sur le compostage domestique, la limitation des impressions papiers et des emballages, d'autres gestes, tels la location d'outils, le don de vêtements, l'utilisation d'un cabas pour les courses, l'apposition d'un Stop Pub ou encore la réparation des appareils défectueux ont également été promus par l'intermédiaire d'une campagne presse écrite.

Un site web dédié (www.reduisonsnosdechets.fr), proposant d'évoluer au sein de deux univers, la maison et le supermarché, est également en place. La prévention est bien la première mesure à mettre en œuvre, sans pour autant exclure, au contraire, les efforts de recyclage sur les flux restants. Les deux démarches sont clairement complémentaires.

✓ Année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire : 2014 ?

Le Parlement européen a voté le 19 janvier 2012 une résolution⁴ visant à réduire le gaspillage alimentaire et souhaite que l'année 2014 soit l'« Année Européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire ».



Figure 7 : Visuel du Ministère de l'Agriculture

³ Source : Site du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer

III. Données objectives déchets

CS
OMr
OMA
DMA
Tonnes
Kg/hab./an

Ce chapitre détaille de façon exhaustive les flux de déchets collectés sur le territoire du SIMER pour l'année 2011 ainsi que leurs proportions, des caractérisations fines viennent enrichir les données.

⁴ Consultable sur [internet](#)

a. Les flux de déchets collectés

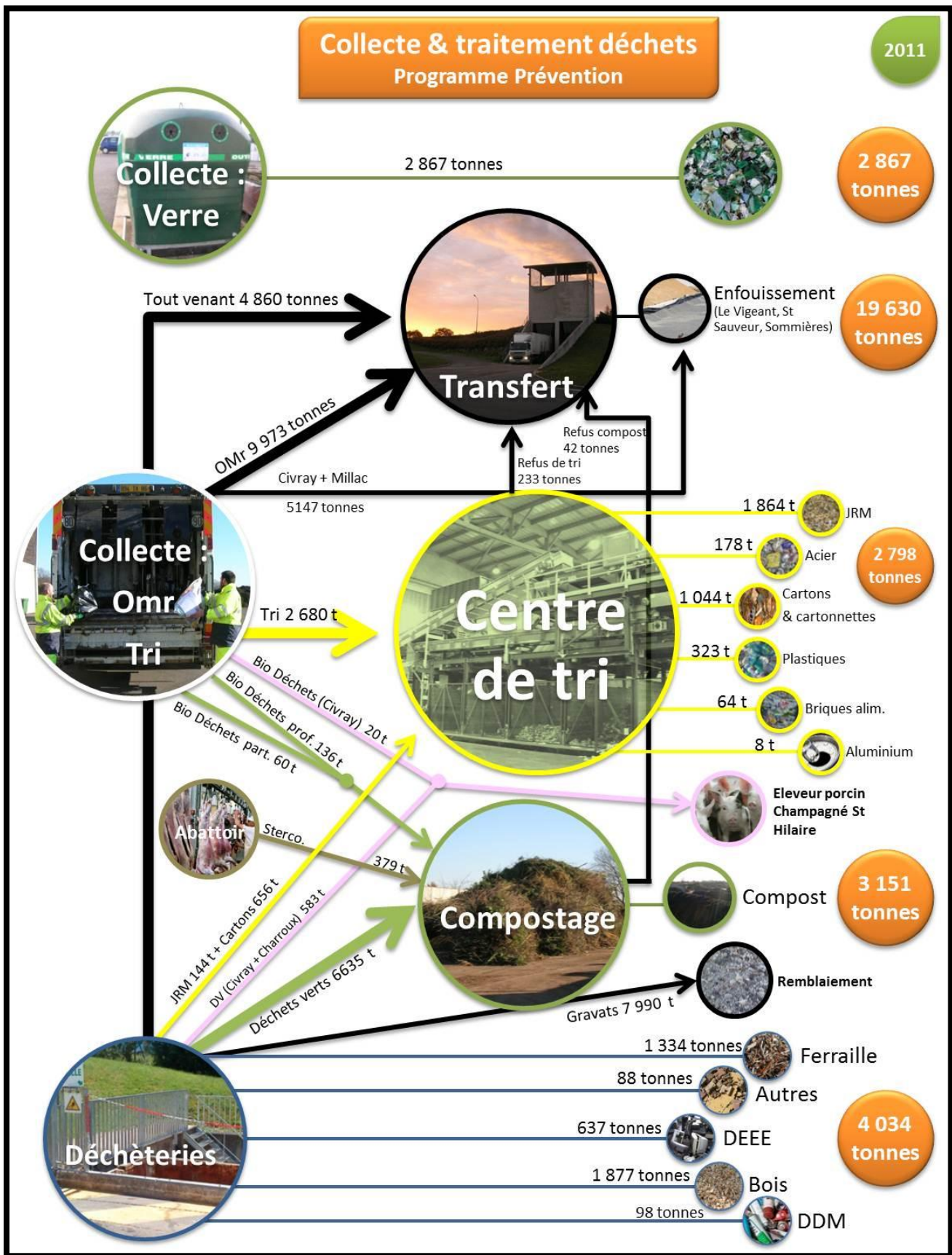


Figure 8 : Flux de déchets collectés en 2011

b. Année de référence : tonnages collectés

Les tableaux suivants comportent les données (en tonnes) des déchets qui ont été collectés sur le territoire du SIMER en 2011.

DIAGNOSTIC 2011	
PRODUITS	SIMER 2011 En tonnes
OM résiduelles	15055,6
Total bio-déchets + sterco	595,94
TOTAL JRM	1864,686
TOTAL GROS DE MAGASINS	10,63
TOTAL Papiers/Cartons	60,84
EMR : cartonnettes	315,885
ELA : briques alimentaires	64,402
Plastiques	323,019
Acier	177,912
Aluminium	7,969
TLC	0
Verre	2867,45
TOTAL Collecte Sélective	6 288,73
TOTAL OMA (OMR+CS)	21 344,33
Total Déchets Verts	7 218,84
Cartons (1.05)	656,93
Ferraille	1 334,72
Gravats	7 990,00
TOTAL tout venant	4 860,10
Bois (14 déchèteries)	1 877,88
TOTAL DDM	98,01
Batteries	31,44
DEEE	637,63
Piles	9,82
LBC	2,36
Cartouches d'encre	0,09
Pneumatiques	
Huile de vidange	44,56
TOTAL collecte déchèteries	24 762,38
TOTAL DMA	46 107

Tableau 7 : Déchets collectés par le SIMER en 2011 (en tonnes)

✓ **Ordures ménagères résiduelles**

PRODUITS	Provenance	Traitement interne	Transport	Traitement final	SIMER 2011 En tonnes
Collecte Omr	Collecte Omr 31a -> 36i	Station de transfert	SIMER	SVO	9673,726
Collecte Omr	Collecte Omr Civray + Millac	-	SIMER	SVO	5147,88
Collecte Omr	-	-	SIMER	-	14821,606
Refus de tri	Centre de tri	Station de transfert	SIMER	SVO	233,994
Refus 40 mm	Plateforme compostage	Station de transfert	SIMER	SVO	41,82
TOTAL OM résiduelles	-			-	15055,6

Tableau 8 : Détails des Ordures Ménagères résiduelles collectées en 2011 (en tonnes)



Production Omr 2011 par mois (en tonnes)	
JANVIER	1101,98
FÉVRIER	1017,06
MARS	1200,52
AVRIL	1157,64
MAI	1214,92
JUIN	1221,38
JUILLET	1271,66
AOÛT	1612,14
SEPTEMBRE	1401,5
OCTOBRE	1231,88
NOVEMBRE	1257,58
DÉCEMBRE	1269,8

Tableau 9 : Production des Ordures Ménagères résiduelles par mois en 2011 (en tonnes)

✓ Collecte sélective

PRODUITS	Provenance	Traitement interne	Transport	Traitement final	Unité	SIMER 2011
BioDéchets (hors Civray)	Collecte (hors Civray)	Plateforme compostage	SIMER	Vente	Tonnes	59,88
Bio-déchets Civray	Collecte Civray	-	SIMER	Eleveur porcin Champagne St Hilaire	Tonnes	20,6
Bio-déchets (Prof.)	Collecte professionnels	Plateforme compostage	SIMER	Vente	Tonnes	136,38
Stercoraires	Collecte Abattoir	Plateforme compostage	SIMER	Vente	Tonnes	379,08
Total bio-déchets + sterco	-	-	-	-	Tonnes	595,94
JRM (1.11)	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	Golbey	Tonnes	1720,236
JRM Montmorillon	Bornes apport volontaire	-	SIMER	Chatellerault	Tonnes	144,45
TOTAL JRM	-	-	-	-	Tonnes	1864,686
Gros de magasins	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	AFM	Tonnes	9,26
Gros de magasins	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	AFM	Tonnes	1,369
TOTAL GROS DE MAGASINS	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	AFM	Tonnes	10,63
Papiers/Cartons	Lésigny	-	SIMER	AFM	Tonnes	37,43
Cartons (1.05)	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	AFM	Tonnes	680,34
TOTAL Papiers/Cartons	-	-	-	AFM	Tonnes	717,77
EMR : cartonnettes	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	AFM	Tonnes	315,885
ELA : briques alimentaires	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	Revipaq	Tonnes	64,402
Films (Eco Pôle)	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	Valorplast	Tonnes	44,911
PET Clairs	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	Valorplast	Tonnes	132,215
PET Foncés	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	Valorplast	Tonnes	42,152
PEHD	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	Valorplast	Tonnes	103,741
Plastiques	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	Valorplast	Tonnes	323,019
Acier	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	AFM	Tonnes	177,912
Aluminium	Collecte tri	Centre de tri	SIMER	AFM	Tonnes	7,969
TLC	Bornes le Relais	-	Le Relais	Entrepot Le Relais	Tonnes	0
Verre	Bornes apport volontaire	-	Bomex	St Gobain	Tonnes	2867,45
TOTAL Collecte Sélective	-	-	-	-	Tonnes	6 945,66

Tableau 10 : Détails de la collecte sélective en 2011 (en tonnes)



✓ Déchèteries

PRODUITS	Provenance	Traitement interne	Transport	Traitement final	Unité	SIMER 2011
Déchets verts	Déchèteries	Plateforme compostage	SIMER	Plateforme compostage	Tonnes	6 635,52
Déchets verts	Déchèteries Aailles, Civray & Charroux (pas 100%)	-	SIMER	Eleveur porcin Champagné St Hilaire	Tonnes	583,32
Total Déchets Verts	-			-	Tonnes	7 218,84
Cartons (1.05)	Déchèteries	Centre de tri	SIMER	Derichebourg	Tonnes	656,93
Ferraille	Déchèteries	-	SIMER	Derichebourg	Tonnes	1 334,72
Gravats	Déchèteries	-	SIMER	Enfouissement carrières	Nbre rotation	799
Gravats	Déchèteries	-	SIMER	Enfouissement carrières	Conversion en tonnes	7 990,00
Tout-venant	Déchèteries	-	SIMER	Le Vigeant	Tonnes	2 313,68
Tout-venant	Déchèteries	-	SIMER	Saint Sauveur	Tonnes	465,56
Tout-venant	Déchèteries	Station de transfert	SIMER	Le Vigeant	Tonnes	1 804,40
Tout-venant	Collecte Entreprises	-	SIMER	Le Vigeant	Tonnes	276,46
TOTAL tout venant	-			-	Tonnes	4 860,10
Bois (14 déchèteries)	Déchèteries	Eco-Pole	SIMER	Loca Recuper	Tonnes	1 877,88
Huile friture	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	Litres	9 118,00
Huile friture	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	convers° en kg	8 662,10
Acides	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	602,00
Solvants liquides	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	720,00
Produits combustibles	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	210,00
Aérosols	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	1 816,00
Filtres carburants	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	3 160,00
Produits non identifiés	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	153,00
Bases	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	502,00
Phytosanitaires	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	4 705,00
Emballages vides souillés	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	7 045,00
Pateux organiques	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	63 303,00
Liquides organiques	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	6 567,00
Produits de laboratoires	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	kg	568,00
TOTAL DDM	Déchèteries	-	Chimirec	Chimirec	Tonnes	98,01
Batteries	Déchèteries	-	Derichebourg Chatellerault	Derichebourg	Tonnes	31,44
DEEE	Déchèteries	-	Envie 86	Envie 86	Tonnes	637,63
Piles	Déchèteries	-	ACCOR envt	Corepile	Tonnes	9,82
LBC	Déchèteries	-	Transporteur Recylum	Recylum	Tonnes	2,36
Cartouches d'encre	Déchèteries	-	SIMER	Paprec	Tonnes	0,09
Pneumatiques	Déchèteries	-	MegaPneus	Aliapur	Nbre	
Huile de vidange	Déchèteries	-		-	Tonnes	44,56
TOTAL collecte déchèteries					Tonnes	24 762,38

Tableau 11 : Détails des déchets collectés en déchèteries en 2011 (en tonnes)

c. Evolutions 2008-2011

Si l'on étudie les tonnages collectés par le SIMER, on constate une diminution des OMA produites sur notre territoire. Cette baisse, de l'ordre de 3% depuis 2008 soit 1% par an, peut s'expliquer par le fait qu'avant de débiter le programme de prévention, le SIMER avait engagé des actions de réduction, telle que le compostage (cf. chapitre V) ; on peut supposer aussi que la crise de 2009 a entraîné une baisse de l'activité économique et une diminution de la consommation des ménages, illustrant donc cette tendance.

Toutefois, les apports en déchèteries augmentent (283 117 visites en 2011 contre 269 515 en 2009). Les augmentations les plus nettes depuis 2008 concernent la filière bois nouvellement créée (1096 tonnes supplémentaires), les gravats (700 tonnes supplémentaires), la filière carton (68 tonnes supplémentaires), les DEEE (68 tonnes supplémentaires) ainsi que les DDM (50 tonnes supplémentaire). Ces augmentations se trouvent malgré tout nuancées par une baisse des déchets verts (460 tonnes en moins) ainsi que le Tout Venant (1260 tonnes en moins).

SIMER Kg/hab./an	2008	2009	2010	2011
OM résiduelles	232	232	224	226
Collecte Sélective	98	96	95	94
Déchèteries	368	364	362	372
TOTAL DMA	699	692	681	693

Tableau 12 : Evolution des déchets collectés par le SIMER depuis 2008 (en Kg/hab./an)



d. Tarification du service aux usagers

Le service de collecte et de traitement des déchets est actuellement facturé via une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Plusieurs tarifs sont en vigueur en fonction du mode et de la fréquence de collecte.

Niveaux	Service	Tarif en euros
Niveau 1	2 ramassages hebdomadaires en porte-à-porte	210
Niveau 2	2 ramassages hebdomadaires en point de regroupement ou 1 ramassage hebdomadaire en porte-à-porte	168
Niveau 3	1 ramassage hebdomadaire en point de regroupement	160

Tableau 13 : Tarification de la REOM

e. Déchets des professionnels

1225 professionnels exercent une activité sur le territoire du SIMER. Ils n'ont pas l'obligation de passer par le SIMER pour leur collecte des déchets, s'ils le souhaitent donc, ils peuvent faire appel à un prestataire privé (les déchets potentiellement collectés par ces prestataires privés n'ont pas été recensés).

✓ Collecte en porte à porte (OMr & collecte sélective)

Deux modes de collecte existent : collecte en sacs pour les petits producteurs de déchets ou bien en bacs pour les plus gros producteurs. Une redevance spéciale est en place pour les professionnels, elle est établie en fonction de la fréquence de ramassage et du volume d'ordures résiduelles présentés à la collecte chaque semaine.

Afin d'améliorer les conditions de collecte des déchets, les gros producteurs d'ordures doivent s'équiper d'un conteneur, à partir d'une présentation de 120 litres par ramassage.

Ainsi la redevance spéciale est calculée selon une part fixe (fonction de la fréquence hebdomadaire de ramassage des déchets) et une part proportionnelle (fonction du volume hebdomadaire de déchets produits), évaluée au regard de la dotation et du volume des bacs attribués.

Redevance spéciale (en €)	Tarif en euros
1 passage/semaine	168
2 passages/semaine	210

Tableau 14 : Tarification de la redevance spéciale en euros – part fixe

Volume hebdomadaire	Tarif en euros
Jusqu'à 120 l (inclus)	pas de coût
de 121 l à 240 l	84
de 241 l à 600 l	168
601 l à 1200 l	336
1201 l à 1800 l	672
1801 l à 2400 l	1008
2401 l à 3000 l	1344
3001 l à 3600 l	1680
3601 l à 4200 l	2016
4201 l à 4800 l	2352
4801 l à 5400 l	2688

Tableau 15 : Tarification de la redevance spéciale en euros - part proportionnelle

Afin de déterminer le volume de déchets produit par les professionnels, des densités moyennes en fonction du type d'activité ont été appliquées aux contenants de chaque professionnel⁵. Ces densités permettent d'évaluer approximativement le volume produit par les professionnels, soit environ 2167 tonnes par an, soit 14% du gisement d'OMr collectées. Il conviendra donc de prendre en compte les déchets produits par les professionnels dans le programme d'actions.

Type d'activité	En bacs		En sacs	
	Nombre prof.	Tonnes annuelles	Nombre prof.	Tonnes annuelles
Activité de santé	11	57	34	17
Activités domestiques	32	344	-	-
Agriculture et industrie agro-alimentaire	17	101	40	20
Artisans/Commerçants	29	136	266	128
Service public/Administration	103	435	216	116
Industrie/production	41	98	1	0,2
Métiers de bouche	21	52	20	9
Restauration	70	207	46	21
Scolaires	33	117	9	3
Services automobile	8	17		
Services divers	11	37	186	92
Tourisme/Loisirs	30	162	1	0,5
TOTAL	406	1762	819	406

Tableau 16 : Détails par activités des volumes de déchets générés par les professionnels

⁵ Cf. annexe 2 page 78

✓ Collecte à la demande

Pour les plus gros producteurs de déchets, le SIMER propose la mise à disposition d'un caisson de déchèterie. 8 professionnels ont ainsi produit 468 tonnes de tout-venant en 2011. Une tarification est ainsi mise en place (location caisson, déplacement, enfouissement).

✓ Collecte en déchèteries

Les professionnels ont accès à l'ensemble des déchèteries du réseau du SIMER à leurs horaires d'ouvertures. Les dépôts de tout-venant, gravats et bois leur sont facturés.



f. Données départementales et nationales : mise en perspective

Les ratios de production de déchets du SIMER sont inférieurs pour les ordures ménagères par rapport aux moyennes départementales et nationales.

Les résultats de collecte sélective sont meilleurs que ceux de la Vienne et équivalent à ceux de la moyenne nationale.

Pour finir, ces résultats ne sont pas complètement comparables du fait de la non-disponibilité des données 2011 pour la Vienne et l'ensemble de la France au moment où nous réalisons ce dossier.

Kg/hab./an	SIMER (2011)	Vienne (2010)	France
Ordures ménagères	226	236	298 (2009)
Collecte sélective	94	85	45 (2011)
Déchèteries	372	-	-
Total	693	-	-

Tableau 17 : Comparaisons de la production de déchets du SIMER avec la Vienne et la France (en Kg/hab./an)

g. Caractérisation des OMR

Afin de mieux connaître la composition des 15 000 tonnes de déchets annuellement collectés, nous avons mené une étude approfondie sur un échantillon d'1,5 tonne d'OMr avec le bureau d'études Verdicité (Bordeaux).



✓ **Méthodologie**

Nous avons fait le choix de constituer un échantillon qui soit le plus représentatif possible des déchets générés par les citoyens. Les déchets des entreprises n'ont pas été étudiés. Aussi une attention particulière a été donnée au type de collecte (point de regroupement ou porte à porte), au milieu (urbain ou rural), aux fréquences de collecte (C1 ou C2), ainsi qu'aux consignes de tri (extension ou non)⁶.

✓ **Grille de tri**

Une grille de tri de près de 50 catégories a permis une analyse fine des produits jetés par les citoyens.⁷

✓ **Résultats**

Les résultats globaux de la caractérisation sont les suivants :

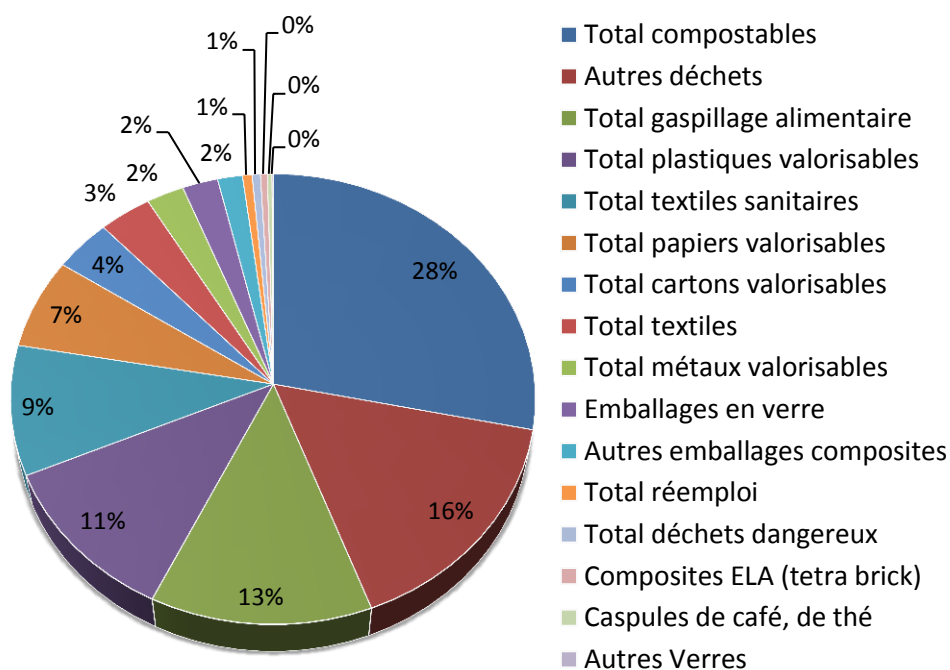


Figure 9 : Résultats caractérisation OMr (en%)

⁶ Cf. annexe 3, page 79

⁷ Cf. annexe 4, page 80

En regroupant les données par grandes catégories, on aboutit à des résultats qui sont édifiants, en effet, seules 31% d'ordures sont des Ordures Ménagères résiduelles réelles, 23% sont des déchets supposés être en sac de tri et 40% des déchets sont dits fermentescibles, soit compostables.

Flux	%	Kg/hab./an
Omr réelles	31 %	69
Recyclables	13 %	30
Futures consignes EE	8 %	18
Verre	2 %	5
Fermentescibles	41 %	92
Textile	3 %	7
DMS	1 %	1

Tableau 18 : Résultats caractérisation OMr - Grandes catégories



✓ Caractérisation en images

Parce que les images parlent d'elles-mêmes, voici des photos prises lors de la caractérisation des OMr (juillet 2012) :



Figure 10 : Pêle-mêle de la caractérisation des OMr

h. Caractérisation benne tout-venant

Des caractérisations des bennes tout-venant des déchèteries sont menées régulièrement. Les résultats laissent présager des pistes d'actions intéressantes pour le réemploi (2%, soit près de 100 tonnes par an), les textiles (2%, soit près de 100 tonnes par an).

Catégories	Montmorillon	Chauvigny	Verrières	Usson	Total	%
Papier/carton	40	40	15	15	110	1,00
Verre en mélange	7,5	20	3,5	1,5	32,5	0,30
Métaux ferreux et non ferreux	120	60	47	6	233	2,12
Plastiques	300	798	135	100	1333	12,14
Autres emballages	1,36	0	0	0	1,36	0,01
Polystyrène	60	80	40	10	190	1,73
Textiles cuirs tissus	100	100	18	30	248	2,26
Déchets verts	20	80	11	0	111	1,01
Bois traité et non traité	140	40	26	114	320	2,91
Matériaux de construction	76,36	160	35	0	271,36	2,47
Plâtre	0	0	810	0	810	7,38
Néons, ampoules	30	0	0	0	30	0,27
Electroménager	12	13,6	0	3	28,6	0,26
Tout-venant non valorisable	2320	641	1992	780	5733	52,21
Déchets spéciaux	4,56	5,4	17,5	5	32,46	0,30
OM brutes	19,72	40	12	48	119,72	1,09
Reste de petite fraction	526,52	120	308	65	1019,52	9,29
JRM	60	20	58	2,5	140,5	1,28
Piles	0,24	0	0	0	0,24	0,00
Réemplois	101,74	102	12	0	215,74	1,96
Poids Total	3940	2320	3540	1180	10980	100

Tableau 19 : Résultats de caractérisations de bennes tout-venant réalisées en 2011

IV. Données socio-économiques

Source :

Toutes les données présentées dans ce chapitre sont issues de la base de données de l'INSEE (année 2009).



Ce chapitre a pour but de présenter la population peuplant le territoire du SIMER sous un angle socio-économique. Ces données nous permettront de mieux identifier les publics vers lesquels nous mèneront les actions. Les résultats d'une enquête sur la perception et les pratiques des habitants en matière de prévention, menée par le Conseil Général de la Vienne, viennent étoffer les données statistiques de l'INSEE.

a. Population & habitat

i. La population : faible densité

Le SIMER est un territoire qualifié de semi-rural, il compte 6 communautés de communes et une commune réparties sur 2770 km². On y dénombre 29 768 ménages, composés en moyenne de 2,24 personnes contre 2,34 pour la France dans son ensemble. 32% des ménages sont constitués d'une seule personne ce qui est inférieur à la moyenne nationale (32%).

Ménage

Désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Le tableau ci-dessous présente de façon détaillée le nombre de ménages, leur composition et leur répartition sur le territoire :

	Nombre d'habitants	Densité (hab/km ²)	Nombre de ménages	Nombre de personnes par ménage	Part ménages d'1 personne
CC du Montmorillonnais	25 912	19	11 862	2,16	33%
CC du Lussacois	7 550	26	3 375	2,25	30%
CC du Pays Chauvinois	10 352	41	4 410	2,39	30%
CC du Civraisien	8 602	44	3 802	2,24	31%
CC du Pays Charlois	3 929	18	1 757	2,18	32%
CC des Vals de Gartempe et Creuse	7 760	22	3 477	2,21	31%
Commune de Valdivienne	2 473	40	1 085	2,28	29%
SIMER	66 578	24	29 768	2,24	32%
France (2009)	64 304 500	95	27 533 604	2,34	34%

Tableau 20 : Répartition de la population sur le territoire du SIMER

⇒ Conclusion : la part des ménages d'une seule personne étant légèrement en deçà de la moyenne nationale, il n'est pas à craindre que la production de déchets soit biaisée. En effet, on sait que les ménages composés d'une personne génèrent plus de déchets vis à vis des ménages de plus de deux personnes si l'on ramène leur production par personne.

ii. L'habitat : la part belle aux maisons individuelles



Le parc immobilier du territoire du SIMER est composé à 74% de résidences principales, à 15% de résidences secondaires (contre 9% pour l'ensemble de la France) et à 11% de logements vacants. 92% des résidences principales sont des maisons individuelles (contre 57% pour l'ensemble de la France), 74% de leurs habitants en sont les propriétaires.

Par ailleurs, il est intéressant de considérer le nombre de maisons avec jardin, notamment pour les actions relatives au compostage et au jardinage :

Nombre de maisons individuelles dans les résidences principales	27 483
Taux de logements individuels avec jardin (INSEE, France, 2006)	94 %
Nombre de maisons individuelles avec jardin parmi les résidences principales	25 834
Nombre moyen d'habitants par ménage	2,24
Nombre de citoyens vivants dans une maison avec jardin	57 779
Nombre d'habitants SIMER	66 578
Part population ayant un jardin	87%

Tableau 21 : Estimation du nombre de jardins sur le territoire du SIMER

- ⇒ *Conclusions : de bonnes perspectives pour le compostage à domicile au regard des 25 834 résidences principales possédant un jardin, soit au total 87% de la population couverte.*
- ⇒ *On sait également que le tri est plus aisé en maison individuelle car les habitants disposent de plus d'espace de stockage, tout comme pour les activités de réparation et de réemploi.*
- ⇒ *Par contre, la sur-représentation des résidences secondaires laisse suggérer qu'une part non négligeable de la population (15%) n'habite pas toute l'année sur notre territoire.*

b. Population & activité

i. Une sur-représentation des plus de 60 ans

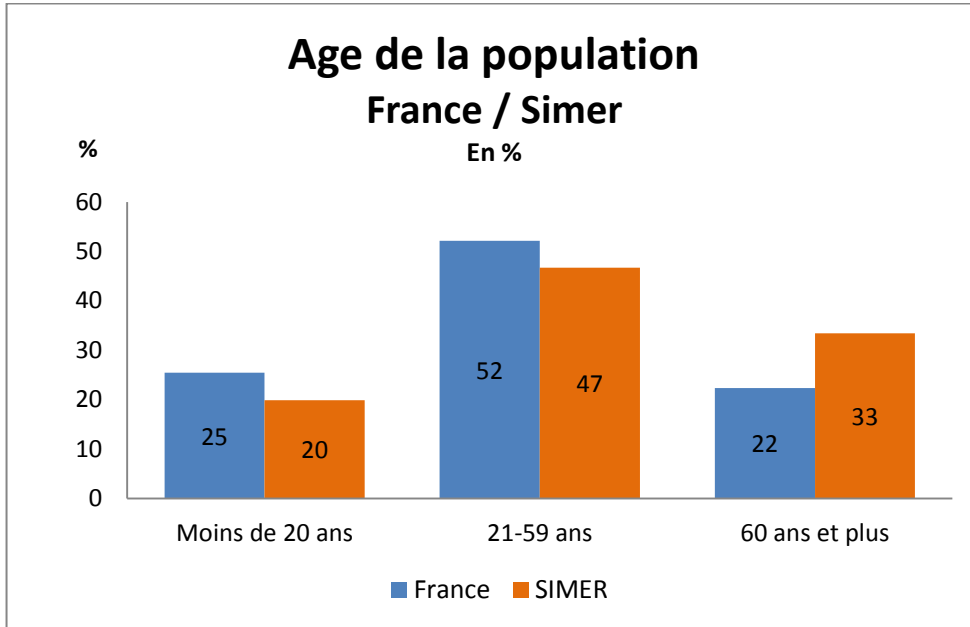


Figure 11 : Comparaison de l'âge de la population du SIMER vs France

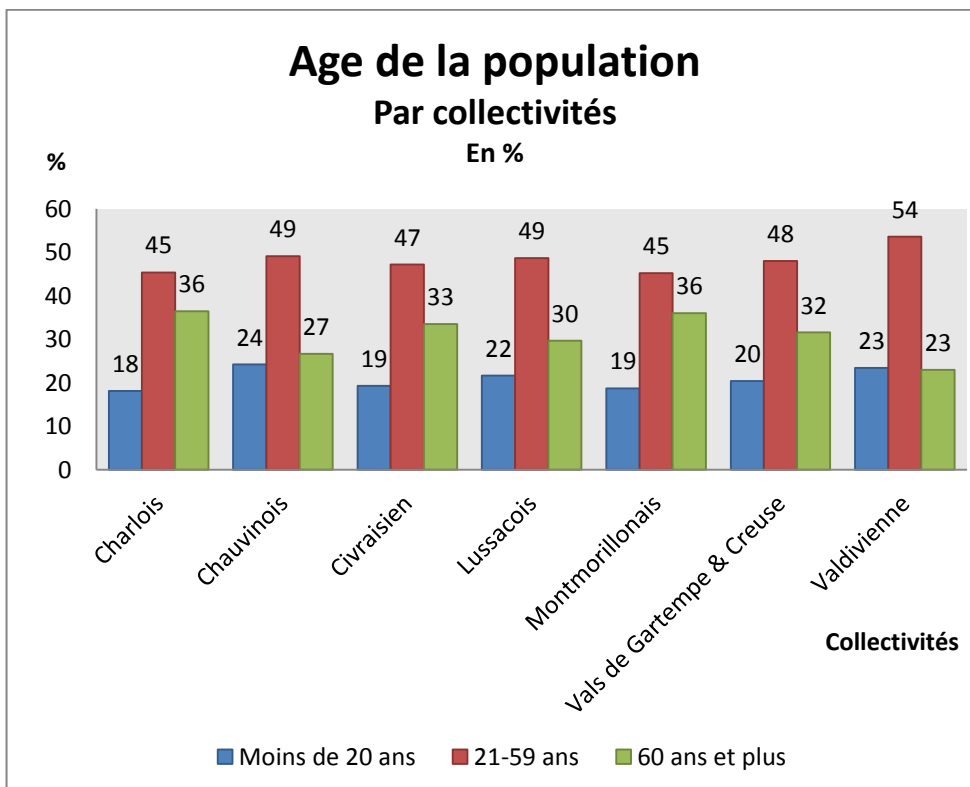


Figure 12 : Âge de la population par collectivités

ii. Population selon la catégorie socio-professionnelle

En moyenne sur le territoire du SIMER, 40% de la population est retraitée, parmi les actifs, 14% sont ouvriers, 15% employés, 12% sont sans activités, 8% exercent des professions intermédiaires, les cadres, artisans & commerçants et les agriculteurs représentent respectivement, 3%, 4% et 3% de la population totale.

Il existe quelques disparités entre les CC, notamment la CC du Pays Charlois où les retraités sont sur-représentés. Les CC du Civraisien, du Lussacois et du Pays Chauvinois ainsi que la commune de Valdivienne comptent plus d'actifs.

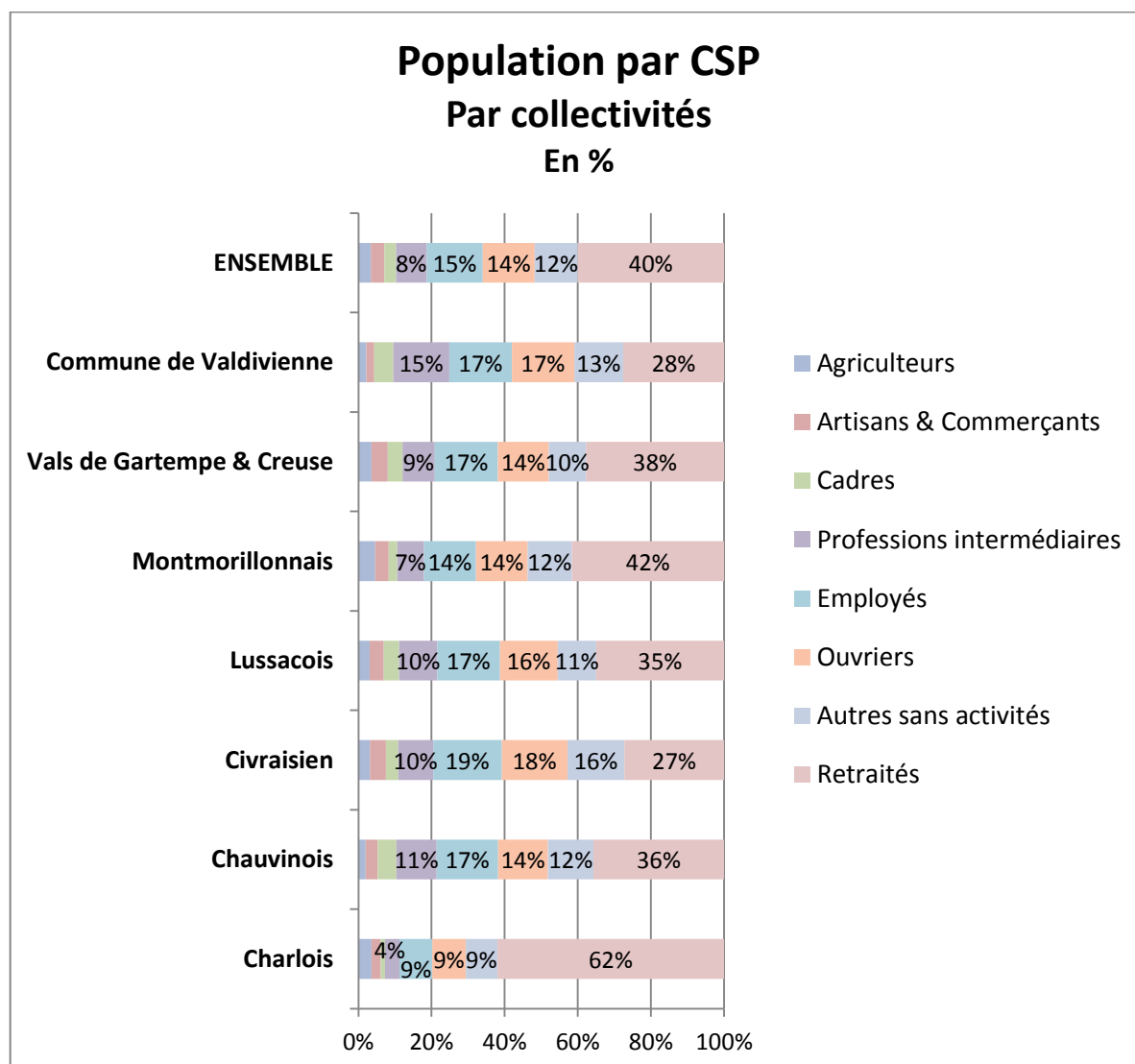


Figure 13 : Répartition de la population par catégories socio-professionnelles

⇒ Conclusion : en moyenne 50% de la population n'exerce pas d'activité salariée (retraités + actifs sans activités) ce qui laisse présager une meilleure disponibilité pour la moitié de la population du SIMER (actions, personnes-relais,...). Une attention particulière devra toutefois être apportée afin de toucher toute la population, notamment les actifs exerçant un emploi.

c. La perception et les pratiques des citoyens de la Vienne liées à la prévention des déchets - Enquête départementale avec extraction SIMER

Une enquête départementale, commanditée par le Conseil Général de la Vienne a été conduite par des enquêteurs professionnels du 13 au 21 septembre 2011 auprès de 1200 foyers.



Les objectifs de cette enquête étaient de quantifier auprès des citoyens les habitudes et les pratiques en matière d'évitement et de prévention des déchets, les pratiques d'achat, les pratiques de tri et aussi les perceptions et les attitudes des habitants vis-à-vis de la problématique déchets. Cette enquête avait également pour but de qualifier et de quantifier les freins et les obstacles ainsi que les leviers d'action et les motivations aux changements.

Les parties suivantes présentent de façon détaillée les résultats des enquêtes menées auprès d'habitants du périmètre du SIMER (204 foyers interrogés) et sont comparés à ceux de la Vienne dans son ensemble (1200 foyers interrogés).

✓ Connaissances et sensibilité

Entendu parler de prévention	Vienne	SIMER
Oui	81%	73%
Non	19%	27%
Total	100%	100%

Sensibilité à la prévention des déchets	Vienne	SIMER
Très concerné	37%	30%
Assez concerné	50%	55%
Peu concerné	8%	8%
Pas du tout concerné	5%	7%
Total	100%	100%
Très+assez	87%	85%

**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.**

Figure 14 : Logo campagne nationale
« Réduisons vite nos déchets, ça déborde »

Citations : actions pour réduire (choix multiple)	Vienne	SIMER
Trier ses déchets	58%	51%
Composter ses déchets de cuisine	43%	37%
Composter ses déchets de jardin	40%	40%
Eviter les emballages	33%	41%
Refuser les sacs plastiques	3%	4%
Bruler les déchets	3%	5%
Réduction de la consommation	2%	2%
Boire de l'eau du robinet	2%	2%
Refuser la publicité	1%	2%
Eviter les produits jetables	1%	1%
Donner, vendre échanger ses meubles	1%	1%
Autres	1%	1%
(Ne sait pas citer d'actions)	6%	8%
Total/ répondants	194%	195%

✓ Pratiques d'achat et de consommation



Figure 15 :
Pictogramme
« Réduisons vite »

Produits de ménage (cuisine et sdb)	Vienne	SIMER
Naturels	40%	37%
Classiques/courants	39%	43%
Concentrés, éco-recharges	21%	20%
Total	100%	100%

Utilisation de piles rechargeables	Vienne	SIMER
Oui, pour tous les appareils ou presque	23%	21%
Oui, pour une partie seulement	34%	41%
Total Oui	57%	62%
Non	43%	39%
Total	100%	101%

Achats de produits en éco-recharges	Vienne	SIMER
Systématiquement	11%	12%
Souvent	28%	25%
Parfois	37%	41%
Jamais	24%	22%
Total	100%	100%

Utilisation de lingettes	Vienne	SIMER
Régulièrement	13%	13%
De temps en temps	20%	24%
Rarement	15%	14%
Jamais	52%	49%
Total	100%	100%

Connaissance Eco-labels	Vienne	SIMER
Logo éco-labellisé pas connu	43%	46%
Autres logos	37%	33%
Ne connaît pas notion "éco-labellisée"	16%	16%
La fleur verte	4%	4%
Le NF environnement	2%	3%

Jette des denrées alimentaires	Vienne	SIMER
Régulièrement	2%	2%
De temps en temps	16%	15%
Rarement	49%	43%
Jamais	33%	40%
Total	100%	100%

Usage de sacs jetables	Vienne	SIMER
Régulièrement	25%	25%
De temps en temps	23%	24%
Rarement	21%	23%
Jamais	31%	28%
Total	100%	100%

Achats en gros conditionnement	Vienne	SIMER
Oui	39%	43%
Non	61%	57%
Total	100%	100%



Figure 16 : L'éco-label européen

✓ L'eau du robinet

Achat d'eau en bouteille	Vienne	SIMER
Systématiquement	30%	27%
Souvent	14%	16%
Parfois	22%	21%
Jamais	34%	36%
Total	100%	100%
Systématiquement+souvent	44%	43%



Figure 17 : Création personnelle
« Eau du robinet »

Raisons d'achat d'eau en bouteille	Vienne	SIMER
Mauvais goût au robinet	44%	44%
Pas confiance dans la qualité	17%	21%
Pour des raisons de santé	10%	7%
Praticité	10%	10%
Achat eau pétillante	6%	2%
Alimentation d'un nourrisson	5%	4%
Pour la digestion, la ligne	2%	2%
Autres	16%	17%
Total/ répondants	110%	107%

✓ Comportement face à la publicité non adressée

Stop pub sur les boîtes aux lettres	Vienne	SIMER
Oui	19%	11%
Non	81%	89%
Total	100%	100%

Raisons pas de Stop Pub	Vienne	SIMER
Aime lire la publicité	56%	60%
Pas pensé, pas le temps	12%	15%
Ne sait pas où le trouver	12%	9%
Reçoit très peu de pub	10%	8%
N'a plus les docs collectivités	2%	1%
Autres	8%	7%
Total	100%	100%



Figure 18 : Stop-Pub du Ministère de l'Ecologie

Réception courrier institutionnel avec Stop Pub	Vienne	SIMER
Oui	92%	91%
Non	8%	9%
Total	100%	100%

✓ Les objets de la maison

Textiles

Devenir des textiles	Vienne	SIMER
Don pour réemploi	80%	77%
Revente	2%	3%
Abandon	2%	2%
Autres	16%	18%
Total	100%	100%



Figure 19 : Conteneur
Le Relais pour TLC

Raisons abandons des textiles	Vienne	SIMER
Vous ne savez pas à qui les donner	48%	67%
La déchèterie est à proximité	26%	33%
N'a pas le temps de faire un don	13%	0%
Les associations ne prennent pas tout	13%	0%
Total/ répondants	100%	100%

Devenir des petits objets de la maison	Vienne	SIMER
Don pour réemploi	41%	38%
Revente	13%	16%
Abandon	5%	4%
Autres	41%	42%
Total	100%	100%

Devenir des objets

Raisons abandons des petits objets	Vienne	SIMER
La déchèterie est à proximité	27%	13%
Objets usé, cassés, désuets	22%	25%
Ne sait pas à qui les donner	20%	25%
N'a pas le temps de donner	17%	25%
Les assoc ne prennent pas tout	3%	0%
Autres: manque de place	14%	13%

Réparation des objets	Vienne	SIMER
Régulièrement	25%	24%
De temps en temps	32%	34%
Rarement	25%	25%
Jamais	18%	17%
Total	100%	100%

Ressourcerie

Avis principe recyclerie	Vienne	SIMER
Oui	92%	88%
Non	8%	12%
Total	100%	100%



Figure 20 : Logo du Réseau des
Ressourceries

Raisons d'être contre une recyclerie	Vienne	SIMER
Je préfère les garder, jeter	47%	61%
Je préfère donner aux proches	26%	21%
Je préfère les vendre	9%	9%
C'est trop contraignant	5%	9%
Autres : répare, autres assoc	13%	0%
Total	100%	100%

Location matériel

Location de matériel pour bricolage, jardinage	Vienne	SIMER
Régulièrement	1%	1%
De temps en temps	4%	4%
Rarement	9%	8%
Jamais	86%	87%
Total	100%	100%
Régulièrement+de temps en temps	5%	5%

Raisons de ne pas louer le matériel	Vienne	SIMER
Je préfère les acheter	70%	76%
Je ne jardine/bricole pas	18%	15%
J'emprunte à des proches	12%	7%
Je n'y ai jamais pensé	0%	1%
Pas de loueur près de chez moi	0%	1%
Total	100%	100%

✓ Le compostage

Pratique du compostage	Vienne	SIMER
Oui	60%	65%
Non	40%	35%
Total	100%	100%



Figure 22 : Seau utilisé pour stocker les déchets de cuisine avant compostage

Raisons de composter	Vienne	SIMER
Utile pour le jardin	49%	47%
Utile pour l'environnement	30%	31%
Pratique	16%	18%
Economique	3%	2%
Autres	2%	2%
Total	100%	100%

Façons de composter	Vienne	SIMER
En tas	50%	65%
Composteur individuel	37%	26%
Tas + composteur individuel	8%	5%
Composteur coll	3%	2%
Autres	2%	2%
Total	100%	100%

Raisons de ne pas composter	Vienne	SIMER
Vous manquez de temps	28%	30%
C'est trop compliqué	15%	14%
Pas l'utilité, pas envie, pas pensé	15%	19%
Jardin pas adapté	14%	7%
Vous ne savez pas comment faire	8%	5%
Donner aux animaux	6%	14%
Vous manquez d'information	4%	0%
Vous avez eu une mauvaise expérience	4%	7%
Ce n'est pas esthétique	2%	2%
Autres: déchèterie à proximité,	4%	2%
Total	100%	100%

Pratique face à la tonte de pelouse	Vienne	SIMER
Compost	75%	78%
Déchèterie	13%	6%
(brûle)	1%	3%
Ordures ménagères	0%	0%
Autres	11%	13%
Total	100%	100%

Devenir des tailles de haies et branchages	SIMER
Déchèterie	30%
Compost	26%
(brûle)	14%
Ordures ménagères	0%
Autres	30%
Total	100%

Composte si accompagnement (pour ceux qui ne composte pas)		
Certainement	36%	28%
Probablement	34%	33%
Pas du tout	30%	39%
Total	100%	100%

Devenir des déchets organiques	Vienne	SIMER
Compost	62%	66%
Ordures ménagères	32%	21%
Animaux	6%	12%
Autres	0%	1%
Total	100%	100%



Figure 21 : Composteur en bois

Composte si composteur collectif (pers. avec un jardin mais ne composte pas)		
Certainement	41%	44%
Probablement	26%	15%
Pas du tout	33%	41%
Total	100%	100%

✓ La prévention des déchets

Avis : facilité de la réduction des déchets	Vienne	SIMER
Très facile	19%	17%
Assez facile	56%	54%
Peu facile	19%	22%
Pas du tout facile	6%	7%
Total	100%	100%
Très+assez	75%	71%

Actions incitatives à la réduction	Vienne	SIMER
Des produits consignés	24%	23%
Tarifcation tenant compte des efforts	20%	21%
Etre mieux informé	18%	17%
Meilleur repérage des produits	15%	17%
Plus de services de réparation, location	8%	9%
(Rien : je fais déjà tout ce que je peux)	10%	8%
(Rien : indifférent à la problématique)	5%	5%
Total	100%	100%

Prêt à modifier ses habitudes	Vienne	SIMER
Certainement	54%	48%
Probablement	26%	29%
Pas du tout	4%	4%
(Je fais déjà tout ce que je peux)	16%	19%
Total	100%	100%

Avis : moyens d'information (choix multiple)	Vienne	SIMER
Guide des bonnes pratiques	42%	39%
Spots télévisés, radio	34%	34%
Infos dans les magasins	28%	23%
Infos sur internet	26%	28%
Articles dans les journaux locaux	24%	23%
Réunions d'infos	9%	6%
(Suffisamment informé)	6%	5%
(Rien, ne veut pas d'info)	5%	4%
Total/ répondants	174%	162%

✓ Le tri sélectif

Pratique du tri sélectif	Vienne	SIMER
Oui	96%	95%
Non	4%	5%
Total	100%	100%

Raisons de ne pas trier	Vienne	SIMER
Pas de place	30%	34%
Trop compliqué	20%	33%
Pas envie, ça ne sert à rien	18%	0%
La commune ne ramasse plus	12%	11%
Manque d'information	2%	11%
Autres : pas de raisons	18%	11%
Total/ répondants	100%	100%

Néons, ampoules basse consommation	Vienne	SIMER
Oui	81%	86%
Non	8%	7%
(Pas concerné)	11%	7%
Total	100%	100%



Tri des déchets toxiques ménagers	Vienne	SIMER
Oui	75%	78%
Non	5%	5%
(Pas concerné)	20%	17%
Total	100%	100%

Tri des piles	Vienne	SIMER
Oui	93%	94%
Non	3%	2%
(Pas concerné)	4%	4%
Total	100%	100%

Tri des DEEE	Vienne	SIMER
Oui	81%	81%
Non	4%	4%
(Pas concerné)	15%	15%
Total	100%	100%

Tri des déchets toxiques de jardin	Vienne	SIMER
Oui	41%	48%
Non	5%	7%
(Pas concerné)	54%	45%
Total	100%	100%

Utilisation de la déchèterie	Vienne	SIMER
Régulièrement	40%	40%
De temps en temps	40%	43%
Rarement	12%	11%
Jamais	8%	6%
Total	100%	100%

✓ Conclusions de l'étude

L'étude souligne pour conclure que la prévention des déchets a « un début de notoriété et d'adhésion » sur le territoire du SIMER. Certaines pratiques comme le tri sélectif (qui n'est pas une pratique de prévention mais identifiée comme telle par les habitants) ou le compostage font déjà parti des pratiques de la majorité de la population. Néanmoins, des actions peuvent être mises en place afin de sensibiliser les habitants à la réduction des déchets sur différentes thématiques :

- Achat et consommation : gros conditionnement, produits éco-labélisé, utilisation de sacs réutilisables ;
- Eau du robinet : sensibilisation à sa consommation ;
- Compostage : même si cette pratique est répandue (65% compostent) un accompagnement ou un guide d'information peuvent être fait pour les personnes mal informées ;
- La publicité : mise à disposition de l'autocollant « Stop Pub ».

V. Actions de prévention déjà existantes

De nombreuses actions pour la réduction des déchets ont déjà été menées par le passé, il convient ici de les identifier et d'en faire le bilan afin de les intégrer au programme d'actions.

a. Programme de compostage

Le Programme de compostage a été lancé fin 2008-début 2009 par Claire Grandin, actuellement responsable de la communication au SIMER.

Ce programme d'une durée de trois années a été soutenu par l'ADEME et a été développé afin de répondre aux objectifs du Grenelle, pour faire face à des enjeux économiques et environnementaux mais aussi pour accroître le rôle de service public du SIMER.



✓ Périmètre ciblé

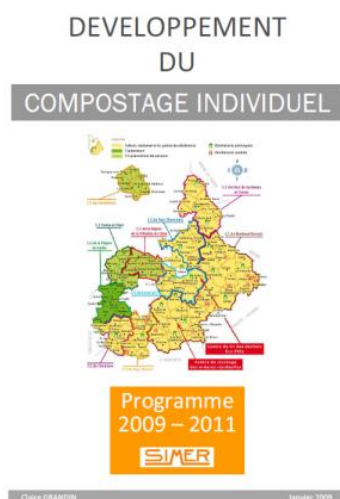


Figure 23 : Dossier « Programme Compostage » (par Claire Grandin)

Cette opération de développement du compostage à domicile ciblait principalement les habitats pavillonnaires du SIMER. L'objectif était d'atteindre un taux de participation des ménages de 30 % en 2012, hors habitats collectifs et ménages concernés par la collecte en porte-à-porte des bio-déchets, avec un objectif de 10 % des foyers ciblés la première année.

Le syndicat compte 35 000 foyers, dont 8 200 utilisant la collecte en porte-à-porte, 500 en habitat collectif, 1 200 professionnels et administrations et 5950 résidences secondaires (17 % du total), ces derniers n'ont pas été ciblés par l'opération de compostage à domicile.

Sur les 17 850 foyers ciblés par l'opération, le SIMER souhaitait en faire composter 1/3 d'ici mars 2012, soit 5 100 foyers.

✓ Financement

Le principe de financement est le suivant :



- 1/3 financé par les subventions obtenues auprès du Fonds Régional d'Excellence Environnementale et du Département de la Vienne,
- 1/3 supporté par l'ensemble des usagers du service,
- 1/3 acquitté par l'acheteur du composteur (de 15 à 21€).

✓ Enquêtes sur le devenir des végétaux : 2371

Dans chaque journal du tri, un formulaire d'enquête est publié afin de mieux connaître la façon dont les usagers gèrent leurs déchets végétaux et alimentaires. Depuis 2009, 2371 enquêtes ont été retournées.

	Critères	Oui	Non	TOTAL
Devenir des déchets végétaux	Composte en tas	45%	55%	100%
	Déchèterie	46%	54%	100%
	Brulage	25%	75%	100%
Déchets compostés	Branchages	23%	77%	100%
	Feuilles	48%	52%	100%
	Compost pelouse	54%	46%	100%
	Coquille d'œuf	57%	43%	100%
	Epluchures	70%	30%	100%
	Essuie-tout	35%	65%	100%
	Marc de café	58%	42%	100%
	Paillage	17%	83%	100%
Equipement	Composteur en bois	5%	95%	100%
	Composteur plastique	11%	89%	100%
	Possède un potager	73%	27%	100%
Intention de composter		57%	43%	100%

Tableau 22 : Résultats de l'enquête sur le devenir des déchets végétaux et alimentaires (en %)

Figure 24 : Enquête publiée dans le journal du tri

Façon de composter		
	En tas	En bac
TOTAL	1061	383
Ont un potager	864	303
Epluchures	1061	597
Coquilles d'œuf	805	553
Marc café	804	561
Pelouse	767	518
Feuilles	682	449
Essuie-tout	445	378
Pain	417	290
Branchages	307	233
Déchets alim	159	66
Déchets jardin	123	50

Tableau 23 : Types de déchets compostés par méthode de compostage

✓ Actions menées

- Sensibilisation des habitants, via :
 - le journal du tri paru en juillet 2009 (double page, cf. ci-contre),
 - les journaux du tri (une page),
 - des réunions publiques,
 - des articles de presse,
 - des mails régulièrement envoyés au secrétariat des mairies,
 - des animations scolaires : auprès des écoles primaires, collèges et lycées,

Figure 25 : Extrait du journal du tri 2009 - Double page dédiée au compostage

- des communiqués insérés dans les bulletins municipaux,
- l’affichage sur les bennes à ordures ménagères,
- l’animation d’un stand lors de foires et marchés,
- des composteurs et un lombricomposteur en démonstration (déchèteries et Eco-Pôle),
- des pages dédiées sur le site internet www.simer86.fr.

La gestion des déchets > Faites votre propre compost !

Vos bio-déchets, compostez-les !



Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage, c'est la valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin, qui reproduit le cycle naturel de décomposition.

Ce phénomène se déroule en présence d'un **élément indispensable** : l'**oxygène**.

Au cours du processus de compostage, les micro-organismes (bactéries, champignons...) et d'autres organismes de plus grande taille (acariens, vers de terre, insectes...) transforment ces déchets en compost : un **amendement naturel** essentiel pour la terre et les plantations.

Pourquoi composter ?

- 1) **Pour produire votre propre compost** à partir de vos déchets fermentescibles (de cuisine et de jardin). Environ 30 % des déchets ménagers (en poids) se décomposent facilement !
- 2) **Pour enrichir la terre de votre potager et de vos jardinières avec un compost 100 % naturel !** Le compost améliore la structure du sol, favorise l'activité biologique du sol, apporte les éléments indispensables au développement des plantes, et limite ainsi le développement des maladies.
- 3) **Pour limiter les allers-retours en déchèterie** pour le dépôt des déchets végétaux.
- 4) **Pour diminuer les tonnages d'ordures ménagères collectées, transportées et enfouies en décharge.**

[Comment composter ? Comment utiliser votre compost ?](#)

Rendez-vous également sur la page Compostage du journal joint en bas de page !

Figure 26 : Page internet dédiée au compostage - site du SIMER

➤ Interventions en conseil municipal et réunion publique

Un courrier a été envoyé aux maires et délégués du SIMER au lancement de l'opération (en mai 2009), pour proposer une intervention en conseil municipal et l'information des habitants en réunion publique. Une intervention en conseil municipal a eu lieu en juin 2009 ainsi qu'une réunion publique auprès d'un public très restreint (4 personnes) malgré une communication faite en amont par affichage (commune de Lhonnaizé).

➤ Enquête de satisfaction

Une enquête a été menée auprès d'une trentaine de foyers ayant bénéficié d'un composteur afin de recueillir leur avis sur le programme mis en œuvre par le syndicat : qualité du matériel, qualité des informations pratiques, qualité du suivi effectué. Cette enquête a révélé que les usagers étaient très satisfaits, toutefois, les vis des composteurs en bois ont tendance à rouiller et le bois à travailler ; par ailleurs deux capots de composteurs en plastiques se sont envolés lors de tempêtes.

➤ Compostage collectif

Des expériences de compostage collectif sont menées avec un bailleur social et des communes depuis le printemps 2010.

- En pied d'immeuble (partenariat avec le bailleur HABITAT 86)



Une opération de compostage collectif a été lancée dans un quartier de la ville de Montmorillon (104 foyers, dont 10 pavillons) après qu'une expérience de collecte de bio-déchets y ait échouée (la quantité était au rendez-vous mais présentait trop d'erreurs).

A ce jour, quatre composteurs collectifs sont en place dans trois quartiers de deux communes (Montmorillon & Lussac les Châteaux).

- Dans les communes :

→ Dans 14 écoles municipales : compostage de déchets alimentaires provenant de la cantine et de déchets végétaux issus de l'entretien des espaces verts des écoles,

→ A Adriers : tri des déchets organiques par le restaurant, l'ESAT et la cantine scolaire, et création d'une plateforme de compostage collectif, gérée par la commune.

✓ **Nombre de composteurs vendus**

Années	2009	2010	2011	2012*	TOTAL
Modèle Bois 400 l.	95	36	55	18	204
Modèle Bois 600 l.	599	211	262	102	1174
Modèle Plastique 400 l.	106	12	45	16	179
Modèle Plastique 600 l.	415	104	125	41	685
TOTAL	1215	363	487	177	2242

Tableau 24 : Nombre de composteurs vendus (* au 2 novembre 2012)

✓ **Nombre de composteurs donnés (associations, mairies, maisons de retraite) : 30**

✓ Estimation des gisements détournés



L'ADEME propose des ratios pour permettre le calcul des tonnes détournées via le compostage. En effet, on considère qu'un habitant produit, par an, 120 Kg de bio-déchets (40 Kg de FFOM + 80 Kg de déchets végétaux).

Sachant que la moyenne d'habitants par foyer sur le territoire du SIMER est de 2,24, on peut alors estimer que chaque année, un foyer composte 260 kg de bio-déchets.

2272 foyers et associations/mairies/maisons de retraite étaient équipés d'un composteur début novembre 2012, 600 tonnes sont ainsi détournées chaque année grâce au compostage. Ce résultat reste toutefois à majorer, car depuis le lancement du programme, grâce à la communication, de nombreuses personnes ont pu acheter ou fabriquer leur propre composteur ou choisir de composter en tas.

Si l'on s'appuie sur les données de l'enquête départementale⁸, on peut estimer que 5200 tonnes de bio-déchets sont annuellement compostées, dont plus de 1350 en composteurs individuels.



Pratique du compostage	SIMER	Nombre d'habitants	Nombre de foyers	Gisement composté (tonnes)
Oui	65%	43 276	19 320	5 193
Non	35%	23 302	10 403	-
Total	100%	66 578	29 722	-
Façons de composter				
En tas	65%	28 129	12 558	3 376
Composteur individuel	26%	11 252	5 023	1 350
Tas + composteur individuel	5%	2 164	966	260
Composteur collectif	2%	866	387	104
Autres	2%	866	387	104
Total	100%	43 276	19 320	5 193

Tableau 25 : Résultats de l'enquête départementale - Focus sur le compostage

⁸ Cf. page 44

✓ Pistes pour l'avenir

Afin de développer le compostage dans l'avenir, notamment dans le cadre du Programme de Prévention, certaines actions pourraient être privilégiées, telles que :

- l'affichage dans les mairies, ainsi que dans les écoles, au même moment que les animations en classe,
- l'organisation de visites chez les particuliers équipés,
- développer les partenariats avec les bailleurs sociaux pour le compostage collectif,
- mener une enquête auprès d'un échantillon de personnes ayant répondu à l'enquête initiale, par voie téléphonique.



Figure 27 : Différentes façons de composter
(Foyers Témoins 2012)



b. Détournement des Textiles, Linges & Chaussures



Le Conseil Général de la Vienne après avoir été sollicité par le Pays Vouglaisien pour développer le détournement des Textiles, Linges & Chaussures (TLC) a conclu un partenariat avec le réseau d'entreprises le Relais pour la récupération des textiles sur la Vienne.

LE RELAIS

Au moment de la signature de la convention pour le programme de prévention des déchets, le SIMER avait engagé des réflexions pour la mise en place de tels points de collecte. Aussi, il a été jugé opportun de confier cette tâche à la chargée de prévention au regard du travail à accomplir auprès des associations locales effectuant du réemploi et des communes. En effet, ce travail constituerait une première accroche pour l'identification d'acteurs clefs pour le futur programme.

A ce jour 37 points d'apports ont été identifiés (dont 10 associations locales). La filière des TLC étant encadrée par une REP, Eco-TLC, l'éco-organisme national en charge de l'organisation de cette filière, apporte un soutien technique (supports de communication, site internet,...) et financier (à hauteur de 10 cts par habitant, si le territoire est équipé d'une borne pour 2000 habitants), permettant ainsi de communiquer sur la récupération.



La mise en place des bornes et la communication relative au réemploi sera réalisée en novembre 2012.

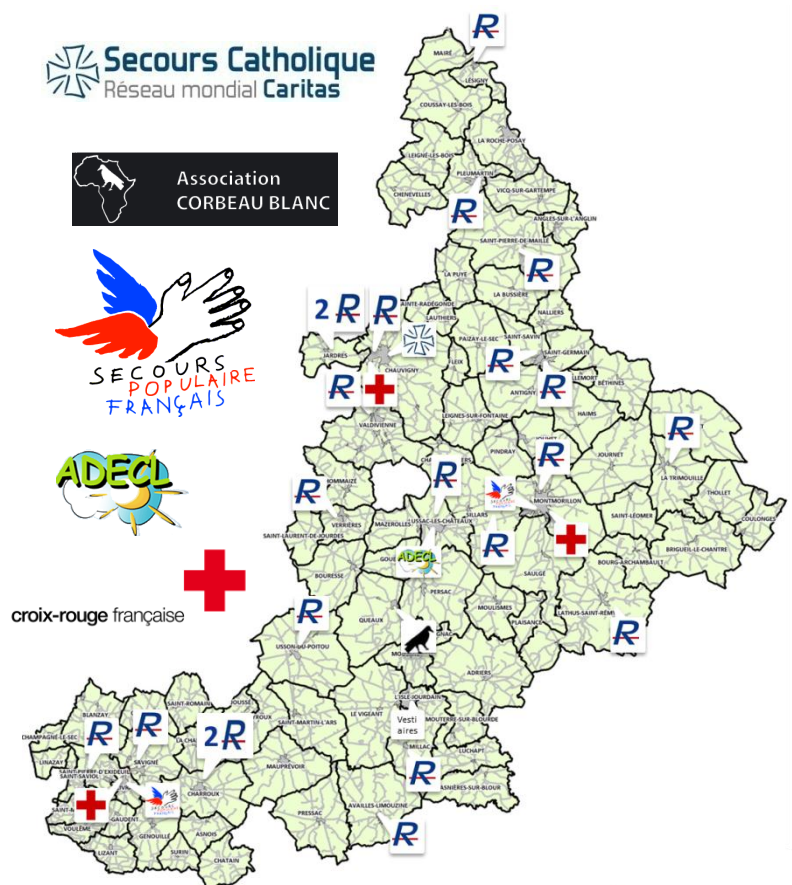


Figure 28 : Cartographie du territoire du SIMER et des points de dépôt des TLC (associations et bornes Relais)

c. Détournement d'objets

La recyclerie Corbeau Blanc a été fondée suite à la fermeture d'une déchèterie, à Queaux. Deux conventions lient le SIMER avec l'association Corbeau Blanc.

- l'enlèvement de bouteilles de gaz, des roues et des extincteurs, cette prestation est évaluée à 4 000 euros par an,
- l'enlèvement du gisement d'objets réutilisables des déchèteries. Dans ce cadre, une rémunération correspondant au coût évité de l'enfouissement sera versée à l'association (soit un forfait de 51 €/tonne collectée auquel s'ajoute 13 €/tonne au titre de la TGAP, pour 2012).

Une délibération a été prise le 7 décembre 2011 par le comité syndical du SIMER pour valider le principe de ces conventions.

Par ailleurs, une étude intitulée « Appui au développement d'un projet de recyclerie » a été conduite à la fin de l'année 2011 par le cabinet CA3PC pour l'association Corbeau Blanc. Cette étude conclut notamment que « compte tenu de l'étendue du territoire d'intervention défini avec le SIMER, le gisement potentiel est relativement important : il est estimé à 120 tonnes par an (pour les 14 déchèteries). Cependant, sur un secteur rural où la densité de population est faible, ce gisement est très diffus, ce qui implique un effort de collecte conséquent pour l'association, en temps et en coût de transport. »

A ce jour, quatre déchèteries sont équipées d'un bac de réutilisation pour l'association, il semblerait toutefois que l'organisation ne soit pas encore optimale, en effet, peu d'objets ont été détournés au cours de cette année 2012.



d. Actions de sensibilisation

✓ Animation

Au cours des événements annuels (semaine du Développement Durable, Tournée des DEEEglingués, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets), diverses actions de sensibilisation sont organisées autour du tri et de la réduction des déchets.



Figure 29 : Stand compostage (en partenariat avec le CPIE de Lathus)

✓ Visites Eco-pôle

Lors des visites du centre de tri organisées par le SIMER (entre 800 et 950 visiteurs par an), les animatrices évoquent des pistes pour la réduction des déchets. Par ailleurs, le guide remis aux visiteurs comporte un encart relatif à la réduction des déchets.

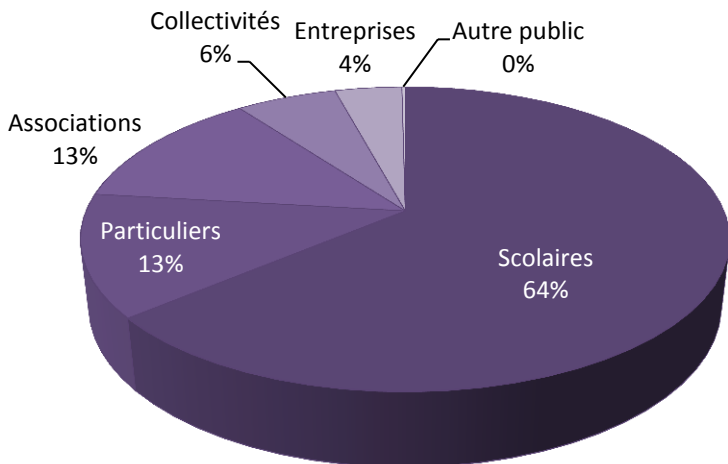


Figure 30 : Typologie des visiteurs du centre de tri (2011)

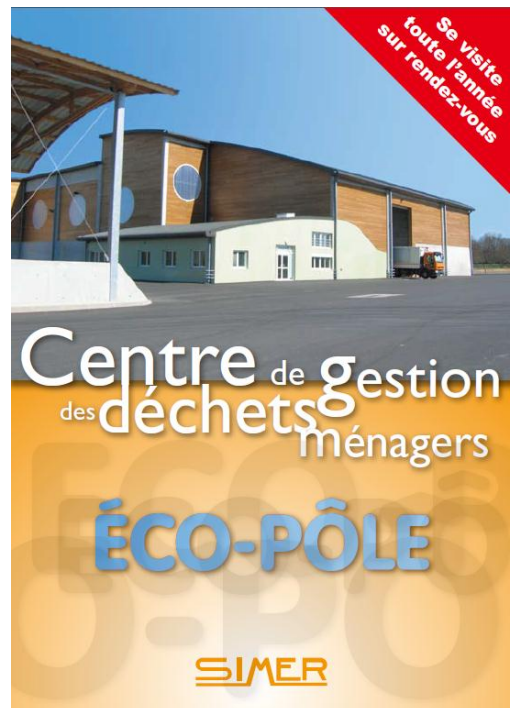


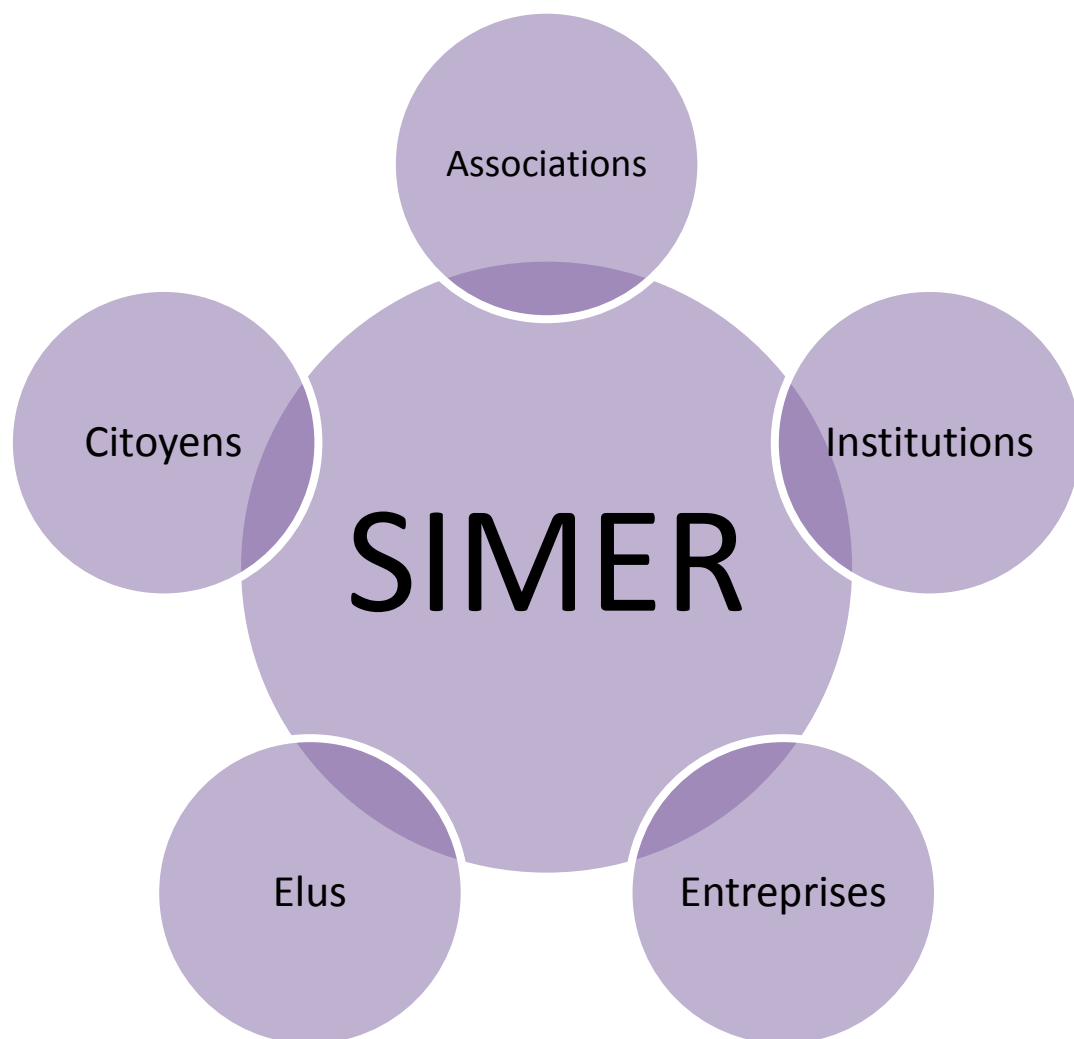
Figure 31 : Encart sur la prévention (ci-dessous) dans le guide de visite du centre de tri (à droite)

• **Trier ses déchets, est-ce la seule solution ?**

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas ! Pensons à réduire, à réutiliser et à recycler au maximum !

Voici quelques exemples faciles à mettre en place pour réduire nos déchets : pensons aux produits pauvres en emballages lors de nos achats, à passer du jetable au durable en utilisant des piles rechargeables, ou à donner une seconde vie à nos déchets lorsqu'ils nous deviennent inutiles, en en faisant don à des associations locales.

VI. Acteurs relais



Mener une politique de réduction des déchets ne pourra pas s'effectuer seulement par une équipe au sein du SIMER, il est en effet indispensable de s'appuyer sur des acteurs de la sphère socio-économique pour porter certains projets. Ce chapitre est l'occasion de présenter les acteurs avec lesquels le SIMER collabore, mais aussi d'en identifier de nouveaux.

A ce jour, il nous est difficile de fournir une liste exhaustive des acteurs identifiés, aussi seront présentés ci-dessous les acteurs avec lesquels ont été organisées des rencontres pour échanger autour de la prévention des déchets.

a. Elus Locaux

Le SIMER est un syndicat de service public qui regroupe 88 communes ainsi que 6 communautés de communes. 26 élus font partie du collège « Collecte et traitement des déchets ménagers », instance décisionnelle se réunissant deux à trois fois par an pour valider différents points relatifs au service déchets (programme d'actions, budget,...). Une formation à la prévention a été organisée le 11 octobre 2012 pour ces élus.

b. Institutionnels

- **Scolaires** : De nombreux liens ont été tissés avec les établissements scolaires du SIMER au fur et à mesure des rencontres lors des visites du centre de tri mais aussi grâce au développement du compostage. Il est d'ailleurs à noter que le site de formation Agri' nature J.M. Bouloux (Montmorillon) s'est engagé dans un Agenda 21.
- **Logements** : Habitat 86, 1er bailleur social de la région Poitou-Charentes, mène une politique de développement durable, nous avons d'ailleurs développé des actions telles le compostage en pied d'immeuble ainsi que de la sensibilisation des habitants.

Charte de Développement Durable 2011 -2013



Figure 32 : Composteur en pied d'immeuble (Montmorillon)

c. Entreprises

- **CCI & CMA** : le représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne, M. Pignoux est le responsable de l'antenne du sud-Vienne et également en charge des questions de développement durable. De premiers échanges nous ont permis de mieux cerner le programme pour les entreprises qu'avait développé Grand Poitiers en partenariat avec la CCI, la CMA et le Pôle des éco-industries. La CCI semble ouverte pour conduire un tel partenariat à l'échelle du SIMER.
- **Les réseaux d'entreprises locales**, telles le Groupement des Entreprises Chauvinoises ou encore la Fédération des Acteurs Economiques de Montmorillon seront de bons relais pour travailler avec les entreprises locales.

d. Associations

- **Réemploi** : le travail mené autour du réemploi des TLC a permis d'identifier de nombreux acteurs du tissu associatif : l'ADECL, la Croix Rouge, le Secours Populaire, le Secours Catholique, Vestiaire Vienne Limousine (L'Isle Jourdain)...
- **Environnement/nature** : le SIMER travaille depuis plusieurs années avec le CPIE Val de Gartempe, lors d'événements locaux des stands sont ainsi partagés.



Par ailleurs une formation au compostage va être suivie par les animatrice ainsi que la chargée du programme de prévention (mi-novembre 2012) auprès de l'association Compost'Âge (Poitiers).

- ⇒ Pour compléter cette liste, une enquête va être menée auprès des collectivités à l'automne 2012 afin d'identifier les acteurs relais ainsi que les actions de prévention qui pourraient avoir été déjà engagées.

e. La Presse

La communication étant incontournable pour le changement de comportement, la presse sera un relais majeur pour le programme de prévention.

- **Radio Agora** (MJC de Montmorillon) : un travail est actuellement mené avec les foyers témoins,
- **Chérie FM** (Poitiers) : une interview a été réalisée pour l'opération Foyer Témoins,
- **France Bleu Poitou** : participation à une émission d'une demi-heure intitulée « Les Experts » sur le tri des déchets et l'opération Foyers Témoins,
- **La Nouvelle République/Centre Presse** : journaliste rencontré au moment de la caractérisation des OMr (cf. article ci-contre).



Figure 33 : Article de presse à propos de la caractérisation (Nouvelle République, 22/07/2012)

VII. Gisements d'évitements & objectifs



Le but de ce chapitre est d'identifier les gisements d'évitement prioritaires sur lesquels il faudra concentrer les efforts. Des objectifs par gisement viennent préciser le degré d'efforts qu'il conviendra de mener.

a. Objectifs de réduction à atteindre

Les objectifs fixés par le contrat-cadre pour le programme de prévention sont de réduire de 7% les OMA durant les cinq années que doit durer le programme.

Cet objectif ne doit pas restreindre aux seules OMA les actions de réduction, en effet, il pourra être intéressant de travailler sur les apports en déchèteries (déchets verts, tout venant) par le biais d'actions qui pourraient concerner les OMA (comme par exemple le compostage et le broyage des déchets végétaux, les dons plutôt que l'abandon d'objets,...).

Kg/hab./an	SIMER (2011)	Objectif de réduction à atteindre
Ordures ménagères	226	-15,8
Collecte sélective	94	-6,6
TOTAL OMA		
Déchèteries	372	-
TOTAL DMA	693	-22,4

Tableau 26 : Objectifs de réduction à atteindre (en Kg/hab./an)

-7%

b. Gisements d'évitements potentiels

Le tableau ci-dessous est le fruit de la caractérisation des OMr menée en juillet 2012 par le bureau d'études Verdicité.

On constate que des actions de prévention peuvent être menées sur 77% des OMr, par ailleurs 65 des 94 Kg⁹ de collecte sélective pourront être concernés par des actions de prévention. Au total, 244 sur 320 Kg/hab./an d'OMA seront potentiellement concernés par le futur programme de prévention.

Gisements	Actions de prévention	OMr		CS	Total OMA
Gaspillage Alimentaire	Comportement	12%	27		27
Restes alimentaires non conso.	Compostage	22%	50		50
Déchets de jardin		3%	7		7
Imprimés publicitaires	Stop-Pub	2%	5	9	14
Papiers de bureaux	Comportement	2%	5	2	7
Cartons	Consommation	4%	9	7	16
Textiles	Comportement	3%	7	?	7
Couches culottes, lingettes	Consommation	9%	20		20
Essuie-tout	Compostage	4%	9		9
Bouteilles d'eau	Consommation	0,20%	0,5	0,6	1
Flaconnages plastiques		1,30%	3	4	7
Emballages métaux		2%	5	2	7
Emballages verre		2%	5	40	45
Autre emballages (capsules café,...)		10%	23	?	23
Litière végétale		Compostage	1%	2	
DEEE, vaisselle, jouets,...	Consommation	1%	2		2
Piles*	Conso./Comport.	0,10%	0,2		0,2
Médicaments et articles de soin*	Comportement	0,30%	0,7		0,7
Autres DMS*		0,20%	0,5		0,5
TOTAL		77%	179	65	244
Total gisement collecté en 2011		100%	226	94	320

*Réduction qualitative plutôt que quantitative en raison de la nocivité de ces déchets

Tableau 27 : Gisements d'évitement identifiés suite à la caractérisation des OMr (juillet 2012)

⁹ Certaines données restent toutefois à collecter.

c. Objectifs de réduction du programme de prévention

Le tableau ci-dessous présente en détails les objectifs fixés par le SIMER pour atteindre une réduction des OMA de 7% d'ici cinq années. Deux fourchettes, basse et haute, ont été prises afin de fixer des objectifs dits « pessimistes » et d'autres dits « optimistes » pour chacun des gisements identifiés.

Gisements	Actions de prévention	OMr		CS	Total OMA	Objectifs	
		%	Kg/hab./an			Bas	Haut
Gaspillage Alimentaire	Comportement	12%	27		27	-6	-10
Restes alimentaires non conso.	Compostage	22%	50		50	-10	-15
Déchets de jardin		3%	7		7	-1	-2
Imprimés publicitaires	Stop-Pub	2%	5	9	14	-1	-3
Papiers de bureaux	Comportement	2%	5	2	7	-0,5	-1
Cartons	Consommation	4%	9	7	16	-0,5	-1
Textiles	Comportement	3%	7	?	7	-2	-5
Couches culottes, lingettes	Consommation	9%	20		20	-1	-2
Essuie-tout	Compostage	4%	9		9	-0,5	-1
Bouteilles d'eau	Consommation	0,20%	0,5	0,6	1	-0,1	-0,25
Flacons plastiques		1,30%	3	4	7		
Emballages métaux		2%	5	2	7		
Emballages verre		2%	5	40	45		
Autre emballages (capsules café,...)		10%	23	?	23		
Litière végétale		Compostage	1%	2		2	
DEEE, vaisselle, jouets,...	Consommation	1%	2		2	-0,05	-0,1
Piles*	Conso./Comport.	0,10%	0,2		0,2	-0,05	-0,1
Médicaments et articles de soin*	Comportement	0,30%	0,7		0,7		
Autres DMS*		0,20%	0,5		0,5		
TOTAL		77%	179	65	243		
Total gisement collecté en 2011		100%	226	94	320		
Réductions envisageables avec programme de prévention						-22,70	-40,45
Objectifs à atteindre 2017 en Kg/hab./an (réduction 7% des OMA)						22,4	

*Réduction qualitative plutôt que quantitative en raison de la nocivité de ces déchets

Tableau 28 : Objectifs de réduction du programme de prévention

VIII. Programme d'actions

2013
2014
2015
2016
2017

Les chapitres précédents constituent le diagnostic du territoire. Ces données nous ont notamment permis d'identifier des gisements d'évitements prioritaires. Il convient maintenant de présenter le programme d'actions, construit en cohérence avec les typologies de populations présentes sur notre territoire, les actions déjà existantes ainsi que les acteurs relais pour mieux cibler nos actions et atteindre les objectifs de réduction escomptés.

a. Les thématiques d'actions ADEME

L'ADEME impose aux collectivités porteuses de projet de développer au moins une action dans chacun des thèmes présentés dans le tableau ci-dessous :

Thématiques ADEME	Exemple d'actions
Sensibilisation des publics à la prévention des déchets	Sensibilisation en supermarchés, événements nationaux,...
Actions d'évitement de la production de déchets	Promouvoir la réparation, réemploi, l'eau du robinet Réemploi des TLC* Développer ressourcerie*
Actions emblématiques nationales	Compostage* Développer l'usage du Stop-Pub Lutte contre le gaspillage alimentaire
Actions éco-exemplaires de la collectivité	Dématérialisation, outils durables, critères éco-responsables marchés publics,...
Actions de prévention quantitative des déchets des entreprises et qualitative	Evitement et récupération piles Eco-conception
Programme de prévention : actions globales et transversales	Plan de communication global, guide prévention, opération foyers témoins*, participation à la SERD

*Actions développées ou en cours de développement

Tableau 29 : Thématiques d'actions (ADEME) et exemples d'actions pouvant être développées

b. Actions en cours

✓ Opération foyer témoin

Afin de mieux identifier les gisements d'évitement ainsi que les réductions potentielles par l'application de gestes de réduction, nous avons choisi de mener une opération Foyers Témoins pour enrichir notre diagnostic et communiquer autour du programme de prévention.



Foyer témoin

Figure 34 :
Signalétique propre à l'opération

➤ Calendrier de l'opération :

Tâches	Calendrier
Lancement recrutement foyers volontaires (via le Journal du tri)	Juillet
Envoi questionnaire aux foyers volontaires	Août
Recrutement foyers volontaires	Fin août
Phase 1 "on ne change rien"	Mi-septembre
Choix de nouveaux gestes	Mi-octobre
Phase 2 "on réduit"	Mi-octobre
Fin de l'opération	Mi-décembre
Réunion de clôture	Début janvier

Tableau 30 : Calendrier de l'opération Foyers Témoins

➤ Les foyers témoins :

- 13 foyers
- 6 familles (1 à 5 enfants) ; 3 couples ; 4 personnes vivant seules
- 11 animaux domestiques
- Assez sensibles à la réduction des déchets
- Répartition sur le territoire : homogène
- Supports méthodologiques : guide du participant, fiches de pesées et de repas
- Matériels techniques : pesons, sacs & bio-seau, équipements fournis pour les nouveaux gestes

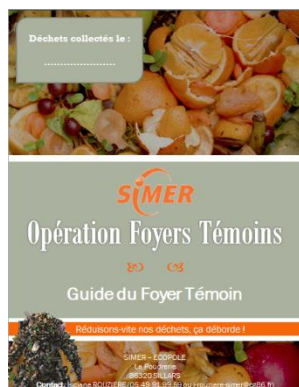


Figure 36 : Guide du Foyer Témoin



Figure 37 : Peson

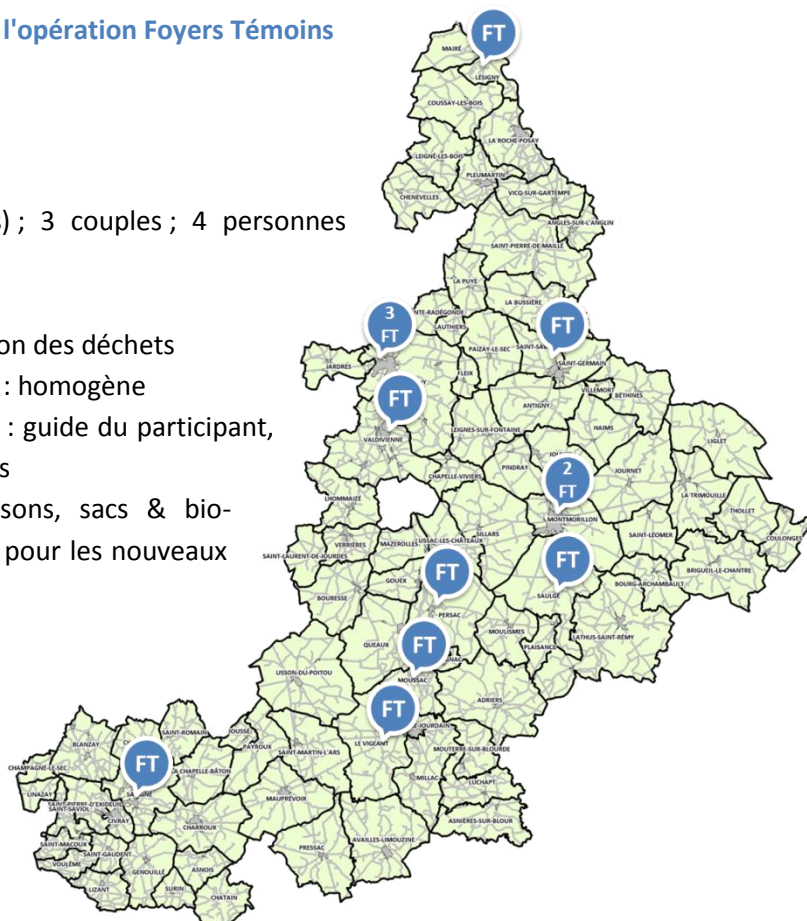


Figure 35 : Répartition des foyers témoins sur le territoire du SIMER

➤ **Bilan phase 1 « On ne change rien » :**



Figure 38 : Un tiroir avec une multitude de gouters

Nom	Prénom	Nbre pers. Foyer	Total mois 1	
			kg	kg/pers.
P.	Céline	5	75,7	15,1
P.	Nadine	2	59,4	29,7
D.	Micheline	2	30,5	15,3
S.	Valérie	4	26,1	6,5
G.	Marie-Hélène	2	58,8	29,4
D.	Louis	1	20,7	20,7
V.	Peter	2	55,2	27,6
A.	Sandrine	7	71,7	10,2
L.	Yves	1	13,0	13,0
D.	Brigitte	1	27,1	27,1
L.	Philippe	1	9,8	9,8
D.	Betty	4	47,9	12,0
R.	Anne-Claire	4	28,6	7,1

Tableau 31 : Production de déchets des foyers témoins

➤ **Choix de nouveaux gestes :**

Nom	Gestes choisis		Retour d'expériences à valoriser
	Ordures ménagères	Collecte Sélective	
Céline P.	Serviettes tissus + torchons ; Achat en vrac et grands formats	Fontaine à eau puis eau du robinet ; Savonnettes ; Stop-Pub	Compostage
Nadine P.	?	?	Compostage (Poules)
Micheline D.	Ne peut pas engager de nouveaux gestes		Compostage
Valérie S.	Yaourts maison Réduction emballages	Stop Pub	Compostage, produits ménagers, couches lavables
Marie-Hélène G.		Stop-pub	Compostage, abonnement journal local entre 3 voisins
Louis D.		Eau du robinet ; Fabriquer ses produits ménagers	Compostage
Peter V.		Travail autour du stop-pub, souhaite recevoir presse institut.	Compostage
Sandrine A.	Couches lavables + lingettes		Compostage
Yves L.	Dons	Produits ménagers	Compostage
Brigitte D.		Produits ménagers	Compostage
Philippe L.		Stop pub	Compostage
Betty R.	Couches lavables + lingettes		
Anne-Claire R.	Faire des gâteaux pour remplacer gouters	Utiliser des distributeurs de savons ; Utiliser des gourdes Produits ménagers maison	Compostage, liste de courses, gestion des restes

Tableau 32 : Nouveaux gestes choisis par les Foyers Témoins et expériences à valoriser

➤ **Communication tout au long de l'opération :**

Un communiqué de presse a été envoyé aux journaux, radio et télévisions locales. A ce jour Centre Presse et la Nouvelle République ont publié un article, Radio Agora, Chérie FM et France Bleu ont également relayé l'information sur leurs antennes.



Figure 39 : Lors de l'émission Les Experts du 24/10/2012 à France Bleu Poitou



✓ Eco-exemplarité du SIMER

Plusieurs actions ont été lancées afin d'apporter davantage d'exemplarité au sein des activités du SIMER.

➤ Concours d'idées pour moins de déchets

Un concours a été lancé en juin 2012 pour recueillir les idées des agents pour réduire la production de déchets, sur le lieu de travail ou à la maison.

Cadre professionnel :

- 1- Sensibiliser plus les élus et les associations
- 2- Utiliser de la vaisselle non jetable
- 3- Rendre l'impression recto/verso tendance
- 4- Utiliser des brouillons dans le fax pour réception
- 5- Accentuer les communications sur le réemploi
- 6- Récupérer les cagettes en déchèterie, rendre ces produits accessibles aux usagers (pour leur barbecue, cheminée,...)
- 7- Faire plus de communication directement aux usagers

Cadre personnel :

- 1- Faire ses propres yaourts
- 2- Suivre les dates de péremption des produits du frigo, congeler si besoin
- 3- Donner nos restes alimentaires et épluchures à des cochons

Tableau 33 : Idées recueillies lors du concours d'idées

➤ Vaisselle durable

De la vaisselle durable a été acquise afin de générer moins de déchets lors de réunions, d'événements internes, une procédure reste à mettre en place.

➤ Détecteur de tasse

Le distributeur automatique de boissons chaudes de l'Eco-Pôle a été équipé d'un détecteur de tasse (consommation de 7 500 gobelets/an).

➤ Diagnostic déchets Ateliers

Les activités du SIMER comptent un atelier de trois mécaniciens. Un diagnostic a été mené au mois de septembre 2012¹⁰.

➤ Café-idées pour moins de déchets (SIMER Montmorillon)

Un café-idées a été organisé avec les agents du SIMER de Montmorillon. De nombreuses idées ont émergées (usage d'enveloppes interservices, vaisselle durable,...).



Figure 40 : Les meilleures idées ont été récompensées !



¹⁰ Cf. compte-rendu en Annexe 5, page 80

✓ La prévention & les élus

- Une formation à la prévention a été organisée pour les élus du SIMER (membres de la commission déchets).
- Des réunions de proximité sont organisées pour présenter à l'ensemble des élus du territoire du SIMER ses compétences ; une brève présentation de la prévention et des actions en cours y est réalisée.

✓ Communication : création de visuels

Afin de vulgariser la prévention des déchets, il a été décidé de travailler sur des visuels. Des graphistes ont été consultés pendant l'été 2012, Fabienne Vaillant, graphiste à Ligugé a été retenue pour la création d'un visuel général au programme de prévention dans son ensemble ainsi qu'une douzaine de déclinaisons pour différentes actions.



Figure 41 : Visuel général du programme de prévention

Déclinaisons	Explication
Compost	faire son compost (en tas ou en composteur) à domicile pour ses épluchures, restes, déchets de jardin,...
Stop-pub	apposer un stop-pub sur sa boîte aux lettres pour éviter de recevoir des publicités non-adressées
Achats fûtés	acheter le nécessaire (en ayant fait une liste au préalable), prêter attention aux conditionnements générant moins de déchets, utiliser des cabas réutilisables
Gaspillage alimentaire	éviter le gaspillage alimentaire en cuisinant les restes, et en gérant bien les produits de son réfrigérateur
Réparation	réparer au maximum ses objets soi-même ou le faire faire par des professionnels (cordonnier, magasin vélo,...)
Réutilisation	choisir des produits réutilisables (ex. piles rechargeables)
Boire l'eau du robinet	afin d'éviter l'usage de bouteilles plastiques, buvons l'eau du robinet
Revente, dons	plutôt que de les jeter, donner ses objets à des associations ou à des proches, voire même les revendre (vide-grenier) leur permet une seconde vie
Foyers Témoins	action spéciale qui va être menée de septembre à décembre 2012 au cours de laquelle des citoyens vont peser leurs déchets et mettre en place des actions pour réduire leurs poids
Couches lavables	passer aux couches durables plutôt que jetables
Impressions	imprimer moins, ou en Recto/Verso, ou réutiliser du papier brouillon
Trier ses déchets	sac noir pour les déchets, sac transparent pour les recyclables, apporter le verre en borne, déchèterie pour les autres filières
Sortir ses déchets	2 sacs : noir et transparent devant sa maison ou déposés dans des containers avec couvercle noir ou couvercle jaune

Tableau 34 : Liste des déclinaisons qui seront réalisées pour le programme de prévention

c. Programme d'action

Dans les prochains mois, un programme d'actions détaillé va être construit en concertation avec les acteurs locaux et viendra alors compléter ce rapport.

Ces actions si on souhaite qu'elles suscitent l'intérêt et l'adhésion des acteurs nécessiteront d'être attractives. Il conviendra pour cela de communiquer largement et de façon claire ; les gains économiques engendrés par certaines actions seront également à mettre en avant.

*Avant d'éliminer,
valorisez !*

Agir maintenant
pour demain...

Je réduis, je recycle...
Petits gestes, grands effets !

100 déchets, le tri
Sans déchets, la vie !

Figure 42 : Slogans proposés par la graphiste F. Vaillant

ANNEXES

Annexe 1 : Obligation de collecte des bio-déchets en restauration collective selon le nombre de repas servis

Annexe 2 : Densités de déchets selon l'activité

Annexe 3 : Echantillons caractérisation OMR

Annexe 4 : Grille de tri caractérisation OMR

Annexe 5 : Compte-Rendu diagnostic déchets de l'atelier de Montmorillon

Annexe 1 : Obligation de collecte des bio-déchets en restauration collective selon le nombre de repas servis

Obligation	Seuil	Secondaires concernés	Primaires concernés
	Pour 134 g* de biodéchets/repas	Pour 180 jours d'école	Pour 144 jours d'école
A partir du 1 er janv. 2012	> 120 tonnes/an	≈ 5 000 repas/jour	≈ 6 200 repas/jour
A partir du 1 er janv. 2013	> 80 tonnes/an	≈ 3 300	≈ 4 100
A partir du 1 er janv. 2014	> 40 tonnes/an	≈ 1 700	≈ 2 100
A partir du 1 er janv. 2015	> 20 tonnes/an	≈ 800	≈ 1 000
A partir du 1 er janv. 2016	> 10 tonnes/an	≈ 400	≈ 500
Autres Etablissements non soumis			

*Données ADEME

Annexe 2 : Densités de déchets selon l'activité

Dénomination	Masse volumique	
	kg/m ³	kg/l
Industrie/Production	47,5	0,0475
Tourisme/loisirs/Restauration	70	0,07
Construction	86,5	0,0865
Services automobiles	48,5	0,0485
Métiers de bouche	90,5	0,0905
Commerces de détail	69	0,069
Commerces de gros	40	0,04
Services divers/Prestations intellectuelles	89,5	0,0895
Services publics aux administrés	77	0,077
Activités de santé	71	0,071
Agriculture et industrie agroalimentaire	95	0,095
Ménages	105,5	0,1055

Densités observées lors de deux campagnes de mesures menées par l'ADEME

Annexe 3 : Echantillons caractérisation OMR

N°	Code Tournée	Communes collectées	Lieux de collecte échantillon	Jour de collecte	Typologie Habitation	Type de collecte	Fréquence de collecte	Extens° tri	Flux
1	32j	Saint Germain - Villemort - Béthines	Les Gauthiers + Les Brouillons + Les Jolis + Maison Neuve + Doussac	Lundi Matin	Mixte	PDRT	C1	oui	OMR
2	33abis	Montmorillon	?	Lundi Matin	Urbain	PàP PDRT (Vareennes)	C2	oui	OMR
3	33abis	Montmorillon	<i>A la fin de la tournée</i>	Lundi Matin	Urbain	PàP	C1	oui	FFOM
4	31a	La Roche Posay	avenue des Fontain	Lundi Matin	Urbain	PàP	C2	non	OMR
6	31c	Lussac Les Châteaux	Thomas Edison + Lotissement Croix Rouge + Cité des Gagneries	Mardi Matin	Urbain	PDRT	C1	oui	OMR
7	1d	Lizant - Voulême - Saint Macoux	Breuil d'Haleine + Comporté	Mardi Après-Midi	Rurale	PDRT	C1	non	OMR
8	34e	Valdivienne Rive Gauche	La Prunerie	Mercredi Matin	Rurale	PDRT	C1	oui	OMR
9	31e	Saint Savin	Avenue du Gal de Gaulle + Cité de la Garenne	Mercredi Matin	Urbain	PàP	C1	oui	OMR
10	31f	Leignes sur Fontaine - Fleix - Lauthiers - Paizay le Sec	Rue Principale	Merc. Après-midi	Rurale	PDRT	C1	oui	OMR
11	1g	Saint Romain en Charroux	Rabois + Touche Penon + La Rouère	Jeudi Matin	Rurale	PDRT	C1	non	OMR
12	33g	Bourg Archambault	Flomagne + Les grandes et Petites Roches + La Vallée	Jeudi Matin	Rurale	PDRT	C1	oui	OMR
13	34h	Chenevelles - Leigné les Bois	Bois Vert + Passac + La Caraque + La Chapelle Roux	Jeudi Après-midi	Rurale	PDRT	C1	non	OMR
5	32i	Chauvigny + Jardres	<i>A la fin de la tournée</i>	Vendredi Matin	Urbain	PàP	C1	non	FFOM
14	33i	Jardres - Sainte Radegonde - Chauvigny5	Rue de la Mairie + Route de Chauvigny	Vendredi Matin	Urbain	PàP	C1	non	OMR
15	36i	Lhonnaizé - Saint Laurent de Jourdes	La Castouarde + Le Terrier + Chez Guibes	Vendredi Matin	Rurale	PDRT	C1	oui	OMR

Annexe 4 : Grille de tri caractérisation OMR

Déchets putrescibles	Restes alimentaires consommables
	Restes alimentaires non consommables
	Aliments consommables (sous emballage non ouvert)
	Aliments consommables (sous emballage ouvert)
	Déchets compostable collectivement (viandes, poisson...)
	Déchets de jardin
Papiers	Papiers d'impression
	Journaux, magazines et revues
	Livres (reliés)
	Imprimés publicitaires
	Autres papiers (cadeau...)
	Emballages papiers (ramettes de feuilles, emb pain, bonbons)
Cartons	Emballages cartons plats
	Emballages cartons ondulés
Composites	Composites ELA (Tetra brick)
	Autres emballages composites
Textiles	Vêtements
	Chaussures
	Chiffons
Textiles sanitaires	Couches jetables
	Cotons, lingettes, Serviettes hygiéniques
	Mouchoirs, essuie-tout...
Plastiques	Flaconnages plastiques
	Bouteilles d'eau
	Films étirables
	Sacs poubelles
	Sacs de caisse
	Emballages rigides (pots yaourts...)
	Autres plastiques
Verre	Emballages en verre
Métaux	Emballages métaux ferreux
	Emballages aluminium
	Autres métaux
Biens d'équipements	Electriques et électroniques
	Equipement de la maison (vaisselle, étendoir à linge...)
	Jouets, articles de sports et loisirs
Produits contenant des substances dangereuses	Piles et accumulateurs
	Produits pharmaceutiques et articles de soins (DASRI, médicaments)
	Tubes fluorescents et ampoules basse consommation
	Autres
Divers	Litière végétale
	Gravats (pierre, vaisselle cassée)
	Autres combustibles
	Autres incombustibles (moules...)
	Capsules de café, de thé
	Liquide

Annexe 5 : Compte-Rendu diagnostic déchets de l'atelier de Montmorillon

Personnes présentes : Laurent, Claude, Alain, Patricia & Isciane - 26 septembre 2012

Déchets produits par l'atelier :

Type de déchets	Stockage	Origine	Destination	Tonnages annuels	Coût ?	Dangerosité	Préconisation
Ferraille	Bac extérieur		Déchèterie	?	?		Attention, pas de DEEE
Tout-Venant (TP)	Bac extérieur		Eco-pôle	?	?		
Fioul/goudron	Futs SANS bacs de rétention			?	?	+++	Bacs de rétention + retraitement régulier
Pneus		Véhicules	Chouteaux	?	?		
Recyclables	Pas de contenant			?	?		Fournir bac 300 l + affichage consignes (A3)
Ordures ménagères	Bac 300 l			?	?		
Huiles	Fut SANS bac de rétention	Vidanges	Naudin/Picoti	?	?	++	Bacs de rétention
Filtres		Véhicules	Chimirec	?	?	+	
Solvants				?	?	+++	
Liquide refroidissement		Vidanges	Chimirec	?	?	++	
Batteries	Néant	Véhicules	Néant	?	?	++	Marquer les batteries, stockage en bac palette (moitié d'une palette) à l'intérieur

Pistes à creuser :

Usage de papier absorbant et de chiffons, qui du coup se retrouvent souillés (huiles,...) : y'a-t-il des filières dédiées ?

Concernant les chiffons : un partenariat avec Le Relais est-il possible ?

Bibliographie

- Lexique à l'usage des acteurs de la gestion des déchets, CGDD, Mai 2012
- [Plan National de prévention des déchets](#), Ministère de l'Ecologie, 2004
- Rapport annuel d'activité 2011, Eco-Emballages

Webographie

- Campagne nationale : Réduisons-vite nos déchets, ça déborde
 - [Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de la Mer](#)
 - [Réduisons-vite nos déchets, ça déborde](#)
- Eco-Labels :
 - [L'éco-label européen](#)
 - [NF Environnement](#)
- Gaspillage Alimentaire :
 - [Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt](#)
 - [Résolution européenne contre le gaspillage alimentaire du 19 janvier 2012](#)
- Grenelle Environnement :
 - [Grenelle-Environnement, site officiel](#)
- Ressourcerie :
 - [Réseau des ressourceries](#)
- Stop-Pub :
 - [ADEME](#)